

Julie Klene

D17

Mémoire de DFSSU – SERAC/Paris VIII

➤ **Rapport de stage :**

Le bilan de trois mois de stages pratiques

➤ **Synthèse des acquis :**

La place de l'interprète dans le dispositif d'interprétation

➤ **Thème de recherche :**

L'interprétation anglais/LSF : spécificité de l'interprétation ou spécialisation de l'interprète ?

Octobre 2005

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier tous les interprètes avec qui j'ai travaillé en stage, qui m'ont permis de mieux analyser les principes d'interprétation et m'ont donné de précieux conseils pour avancer dans ce métier.

Merci aussi à tous ceux qui m'ont permis d'écrire ce mémoire, à tous ceux qui y ont participé et qui ont donné leur avis sur l'avancée de sa rédaction.

Enfin, merci à tous mes amis qui n'y connaissent rien, ni à la langue des signes, ni à l'interprétation, mais qui ont bien voulu se prendre au jeu de la compréhension d'un domaine qui leur était totalement inconnu.

Que ne serait cette page de remerciements, sans une dédicace spéciale à tous les formateurs de Serac/Paris VIII, sans qui rien de tout cela n'aurait vu le jour, sans qui les interprètes que nous sommes aujourd'hui ne seraient pas devenus ce qu'ils sont.

Paris, le 1^{er} Septembre 2005

SOMMAIRE

Remerciements

RAPPORT DE STAGE : "Le bilan de trois mois de stages pratiques"

Introduction	p. 1
Présentation des lieux d'interventions	p. 2
<i>1. Les lieux</i>	p. 2
- A paris	p. 2
- En province	p. 3
<i>2. Les interventions</i>	p. 4
Présentation des situations particulières	p. 6
<i>1. Les cas concernant un lieu particulier</i>	p. 6
- Poitiers : les personnes sourdes aveugles	p. 6
- Toulouse : l'organisation	p. 7
- Marseille : la formation d'aides-soignants	p. 9
<i>2. Les particularités relatives à l'interprétation</i>	p. 11
- La fidélité du message transmis	p. 11
- L'interprétation vers le français	p. 12
- Le pilotage des situations	p. 14
Impressions générales : bilan de 3 mois de stages	p. 15
<i>1. En général</i>	p. 15
<i>2. Le métier d'interprète</i>	p. 16
Conclusion	p. 17

SYNTHESE DES ACQUIS : "La place de l'interprète dans le dispositif d'interprétation"

Introduction	p. 18
Réflexions de l'interprète sur sa place AVANT d'entrer dans le dispositif d'interprétation	p. 19
<i>1. La place symbolique</i>	p. 19
<i>2. Les enjeux de la communication</i>	p. 21
<i>3. Le milieu et la culture</i>	p. 24

4. <i>La place géographique</i>	p. 26
Place de l'interprète AU CŒUR du dispositif d'interprétation	p. 27
1. <i>Spécificités des milieux</i>	p. 27
2. <i>Besoins linguistiques</i>	p. 29
3. <i>Besoins culturels</i>	p. 31
4. <i>Les conséquences des relations entre les locuteurs</i>	p. 34
Conclusion	p. 36
Bibliographie	p. 37
Annexes	p. 38

THEME DE RECHERCHE : "l'interprétation anglais-LSF : spécificité de l'interprétation ou spécialisation de l'interprète ?"

Introduction	p. 39
Concepts généraux sur l'interprétation	p. 40
1. <i>De l'interprétation des discours au métier d'interprète</i>	p. 40
2. <i>Principes de base</i>	p. 42
- L'interprétation selon Danica Seleskovitch	p. 42
- Le modèle des 3 efforts de Daniel Gile	p. 45
3. <i>Le bilinguisme : de et vers sa langue maternelle pour une interprétation plus automatique</i>	p. 48
Particularités de l'interprétation entre deux langues non maternelles p. 51	
1. <i>Les situations où les interprètes ont du travailler entre deux langues non maternelles</i>	p. 51
2. <i>Quand l'interprétation n'est pas automatique</i>	p. 54
3. <i>Différences de mécanismes rencontrées</i>	p. 56
4. <i>Autres aspects</i>	p. 59
La situation des interprètes confrontés à l'anglais-LSF en France ...	p. 60
1. <i>Constat</i>	p. 60
2. <i>Idées de formations</i>	p. 62
3. <i>Spécificité de l'interprétation ou spécialisation de l'interprète ?</i>	p. 65
Conclusion	p. 69
Bibliographie	p. 70
Annexes	p. 71

RAPPORT DE STAGE

Le bilan de trois mois de stages pratiques

INTRODUCTION

La formation professionnelle que nous venons de suivre pendant 9 mois, comportait une partie théorique et une partie pratique. En vue de devenir interprète, dans n'importe quel couple de langues, il paraît indispensable de recourir à une période de stages d'observation puis de stages pratiques.

A Serac/Paris VIII, cette période recouvre 12 semaines de stages répartis de la manière suivante pour mes stages personnels : une semaine de stage d'observation en novembre 2004 à Toulouse, une première session de stages pratiques entre le 7 et le 11 février à Paris, puis entre le 28 février et le 1^{er} avril 2005 à Poitiers, Bordeaux et Toulouse. La seconde session a eu lieu entre le 18 avril et le 20 mai à Paris, Marseille, Lyon et de nouveau à Paris.

Ces périodes de stages permettent de mettre en pratique toute la théorie explicitée au préalable et surtout d'appréhender, sur le terrain, ce dont nous sommes capables et tout ce qu'il nous reste encore à travailler pour assurer un niveau raisonnable en tant que futur interprète professionnel.

De nombreuses questions ont été soulevées quant à la pratique, la déontologie, le pilotage des situations de communications, etc. Toutes ces interrogations amènent une remise en question de notre personne et une réflexion plus posée sur le métier que nous envisageons. Ce rapport de stage est le résultat de 12 semaines de stages retraçant les points sensibles auxquels j'ai été confrontée.

Dans les pages suivantes, je décrirai d'abord les différents services d'interprètes où j'ai effectué mes stages ainsi que les interventions pratiquées chez chacun d'entre eux. Je traiterai ensuite de quelques situations particulières survenues, d'abord par rapport aux lieux eux-mêmes, puis par rapport aux mécanismes d'interprétation. Je terminerai sur les impressions générales que m'ont laissé ces périodes de stages ainsi que sur tout ce qu'elles m'ont apporté pour mieux appréhender le métier d'interprète en français/langue des signes française.

PRESENTATION DES LIEUX ET DES INTERVENTIONS

1. Les lieux

- A Paris

Paris regroupant le plus grand nombre d'interprètes français/LSF, j'aurais pu y effectuer tous mes stages. En effet, la ville est très fréquentée par les sourds et les interprètes : les interventions ne pouvaient être que très différentes les unes des autres et très précieuses pour ma progression personnelle. Cependant, j'ai préféré n'y passer 4 semaines sur les 12.

La première semaine de stage – du 7 au 11 février – a d'ailleurs été particulièrement spéciale : imprévue d'abord car la professeur d'anglais étant tombée malade, il a fallu partir en stage sans s'y être préparée avant ; remplie de découvertes ensuite car c'était la première fois que j'agissais en tant qu'interprète ; riche d'enseignement enfin car il a fallu gérer la pression due à l'envie de vouloir bien faire et de traduire dès que possible.

L'interprète professionnel qui a été mon tuteur à ce moment là a su me mettre à l'aise, m'a aidé à prendre confiance en moi et m'a submergé de conseils. Cette semaine là a vraiment été le déclencheur de ce qui s'est passé par la suite. Elle a mis en place les bases de l'interprétation pratique dont je n'avais vu jusqu'alors que la théorie.

Après cette première semaine de stage hasardeuse, je suis partie en province et ne suis revenue à Paris qu'à partir du 18 avril pour une semaine puis 2 semaines en fin de deuxième période entre le 9 et le 20 mai. J'avais alors fait beaucoup de progrès dans différents domaines : la confiance en soi, l'endurance, la fidélité des messages, la curiosité, l'utilisation de l'espace, le regard, les prises de rôle, etc. Tous ces thèmes avaient été abordés ; j'ai du beaucoup réfléchir sur chacun d'entre eux pour améliorer mes prestations tout au long des semaines de stage passées en province. En rentrant à Paris le 9 mai, je voulais continuer la mise en application de ce que j'avais appris et approfondir certains apprentissages dans les domaines qui me posaient encore problème. En 4 semaines, j'ai quand même travaillé au sein des différents services d'interprètes parisiens:

- ARIS
- CPSAS
- SIBILS
- SERAC
- un interprète libéral

- En province

Entre le 28 février et le 1^{er} avril puis entre le 25 avril et le 4 mai, mes stages se sont déroulés dans différents services d'interprètes répartis dans toute la France :

- Poitiers : CILS
- Bordeaux : CESDA, INJS, SIGNE
- Toulouse : INTERPRETIS
- Lyon : CRILS

Je suis aussi retournée à Marseille à l'occasion d'une semaine de formation d'aides-soignants à traduire à la Croix Rouge. Chaque lieu m'a fait découvrir ses spécificités et m'a davantage ouvert l'esprit sur le métier d'interprète. A Poitiers, j'ai traduit pour la première fois pour des personnes sourdes aveugles ou sourdes avec handicaps associés. Le CILS est un service en pleine expansion qui offre la possibilité aux interprètes de traduire des situations qu'elles n'auraient certainement jamais eu l'occasion de rencontrer si elles ne s'étaient pas déplacées jusqu'à Poitiers.

A Bordeaux, j'ai interprété mes premiers cours seule, j'ai appris à mieux gérer les relais, que j'effectuais beaucoup en catastrophe jusque là.

A Toulouse, j'ai découvert la portée de la visio-interprétation, les cours et les formations à différents niveaux (BTS, CAP, de Bac+3 à Bac+5), une ville charmante, une équipe d'interprètes qui donne envie de rester travailler avec eux. C'est là aussi que sont apparues les premières remises en question, les doutes, la peur de ne pas être à la hauteur.

A Marseille, j'ai enfin commencé à appliquer le pilotage et la gestion des situations, j'ai dû passer outre une relation difficile avec mon interprète tuteur et, surtout, faire face aux sourds que je côtoie d'habitude et pour qui j'aurai certainement l'occasion d'interpréter une fois diplômée.

A Lyon, enfin, où je ne suis restée que 3 jours en raison du long week-end de l'Ascension, j'ai appris à jongler avec un planning pour pouvoir participer à de nombreuses interventions, toutes plus intéressantes les unes que les autres.

Tout ce que j'ai vu en province m'a donné envie de continuer ce chemin en tant qu'interprète. Je suis rentrée à Paris pour finir la formation mais avais en tête de retourner en province, dans l'un des services que j'avais visités ou d'en créer un nouveau pour profiter des opportunités loin de Paris.

2. Les interventions

Comme je viens de l'écrire, chaque ville présente une particularité en ce qui concerne les interventions que j'y ai effectué. J'ai eu la chance d'effectuer 83 interventions sur les 92 prévues durant les 11 semaines de stages pratiques. La variété de ces interventions en fait la richesse et m'ont permis de voir les différents discours y prenant place.

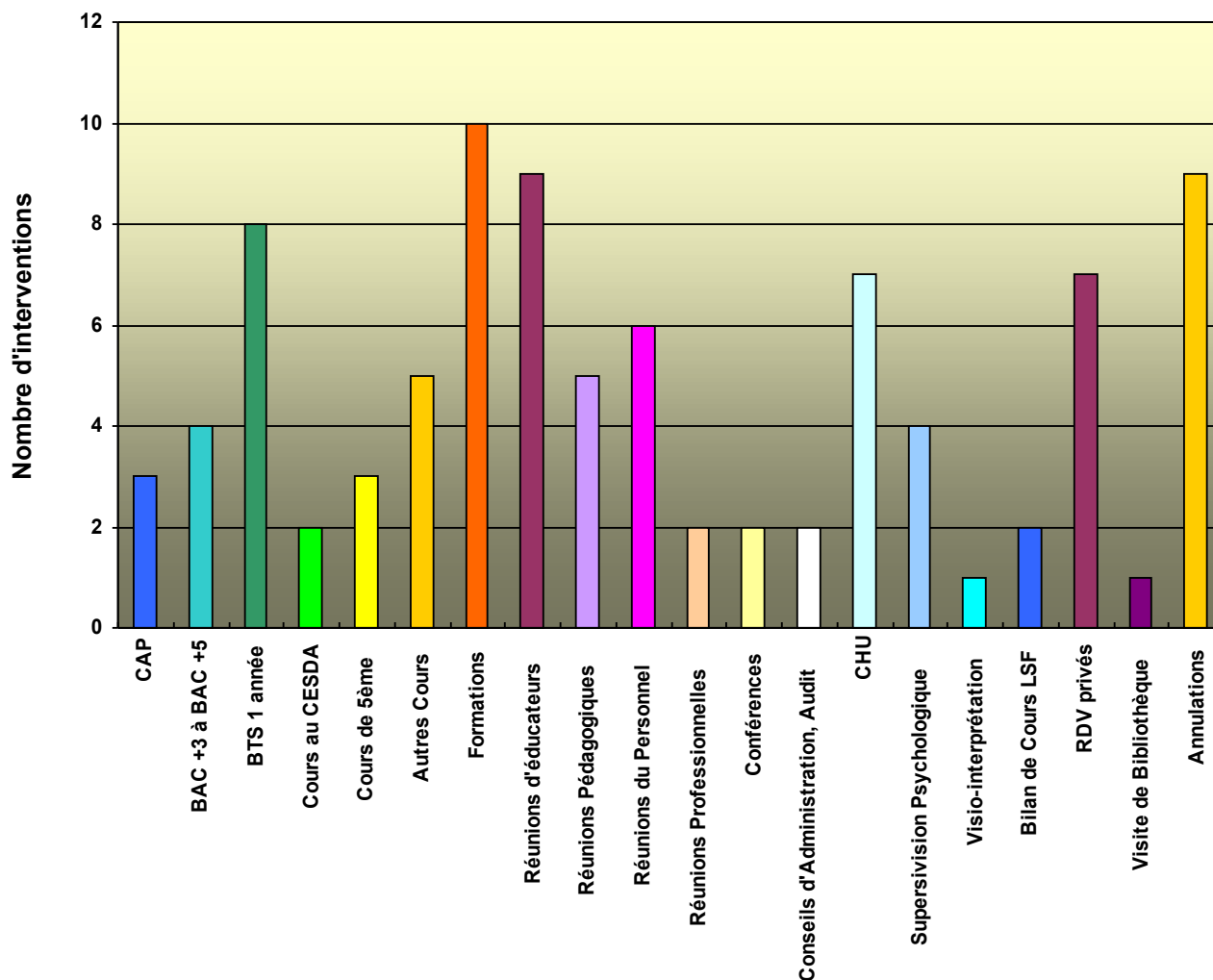
En effet, on retrouve toujours le même genre de propos dans toute réunion d'éducateurs, lors de toute supervision avec un psychologue, en cours sur le même thème, etc. J'ai trouvé les interventions en milieu hospitalier particulièrement intéressantes sur le fond comme sur la forme : j'y ai appris et réutilisé du vocabulaire spécialisé, et j'ai travaillé sur la façon de me placer selon les rendez-vous et selon les déplacements du médecin.

Chaque situation a fait l'objet d'une réflexion quant à ses spécificités et ce qu'elles entraînent au niveau de l'interprétation avec, puis sans l'interprète tuteur. Ainsi, je me suis habituée aux diverses formes d'entretien entre médecin et patient.

De la même manière, j'ai discuté avec les interprètes ayant l'habitude de travailler avec des personnes sourdes aveugles à Poitiers ; ce débriefing m'a permis de savoir où j'allais et ce que j'étais censée faire dans ce genre de situation. Le stress est d'autant plus facile à gérer que l'on connaît la situation d'interprétation.

Le graphique suivant récapitule, par thème, tout ce que j'ai interprété pendant ces 12 semaines de stage :

Types d'interventions



Toutes les interventions auxquelles j'ai participé ont été très enrichissantes. Les périodes de stages se sont donc très bien passées. Par conséquent, le bilan de ces 12 semaines de stage est positif sur de nombreux points. Il reste néanmoins que j'aurais voulu en faire davantage, pour être sûre de mes capacités. Mais on ne peut jamais être totalement sûr de ses compétences. Elles ne deviendront évidentes qu'avec l'expérience et le temps.

Cependant, même si toutes les interventions mentionnées ci-dessus ont joué un rôle important dans ma construction personnelle en tant qu'interprète, certaines ont présenté ou soulevé des problèmes. Je vais en traiter quelques uns maintenant en expliquant comment ils ont été résolus ou sont en cours de résolution.

PRESENTATION DES SITUATIONS PARTICULIERES

1. Les cas correspondants à un lieu particulier

- Poitiers : les personnes sourdes aveugles

En arrivant à Poitiers, je savais que la ville était le foyer de nombreuses personnes sourdes aveugles. N'ayant jamais travaillé avec elles, j'appréhendais ma première rencontre. Avant cela, j'ai effectué un certain nombre d'interventions en milieu hospitalier, en réunion d'éducateurs ou professionnelles. J'ai découvert une interprétation de proximité, étant donné que les interprètes connaissent bien leurs clients et usagers dans cette petite ville.

Puis, on m'a proposé une intervention avec une personne sourde aveugle. Je n'avais alors aucune connaissance sur les spécificités d'une telle interprétation. Par conséquent, l'interprète tuteur et moi avons décidé d'une façon de travailler : elle traduisait pour la personne sourde aveugle en langue des signes tactile son rendez-vous avec l'assistante sociale pendant que je traduisais pour son accompagnatrice sourde. Cette dernière aurait très bien pu suivre sur l'autre interprète, mais nous avons convenu avec elle que je traduisais pour elle puisque j'étais en stage.

J'ai découvert, en regardant discrètement l'interprète, comment se passait l'interprétation en LSF tactile. Ce n'est que beaucoup plus tard, en cours avec Geneviève Decondé, que j'ai vu tous les détails d'une telle interprétation. Sur place, j'ai perçu des petits détails qui ont changé mon opinion sur le sujet. La notion du toucher, la proximité presque intimiste entre l'interprète et la personne sourde aveugle sont, entre autres, beaucoup plus fortes qu'en milieu ordinaire.

Lors de ma deuxième intervention, j'ai aussi réalisé l'importance de la description annexe : désigner qui parle par son signe en plus du pointage habituel permet à la personne sourde aveugle de mieux se repérer ; donner à voir tous les éléments extra-linguistiques est aussi très porteur de sens. J'ai appréhendé ces manières d'interpréter en

très peu de temps, à l'occasion de 5 interventions avec des personnes sourdes aveugles. Je n'ai d'ailleurs que survolé toutes ces spécificités. Mais cela m'a rassurée et je me suis sentie capable de le faire alors que je redoutais l'exercice avant d'essayer. Aujourd'hui, j'en ai moins peur et souhaite même avec impatience une prochaine expérience.

- Toulouse : l'organisation

Plus tard, en fin de première période de stage, je me suis rendue 2 semaines à Toulouse. Y ayant déjà effectué une semaine de stage d'observation, je pensais retrouver le même genre d'interventions variées et constructives que j'avais déjà vues. Or, je n'ai pu assister qu'à des cours pendant ces 2 semaines, du BTS au Bac+5 : de la "gestion financière" au "marketing" en passant par toute la panoplie des arts "contemporain," "antique" ou "médiéval."

Pourtant, on sait qu'INTERPRETIS est un service où les interprètes vont aussi traduire des réunions ou des situations particulières qu'un stagiaire n'a pas toujours l'occasion de rencontrer (visio-interprétation, hôpital, commissariat, réunion d'entreprises, etc.) : j'aurais beaucoup aimé pouvoir en traduire quelques unes. En effet, lors des stages précédents, j'avais parfois rencontré ces situations, mais n'avait pas eu le temps de les retravailler. Un approfondissement aussi grand que celui qui a eu lieu lors de l'interprétation des cours auxquels je suis allée aurait été nécessaire pour les autres situations.

De plus, beaucoup de ces cours ont été annulés. Conséquence : les 2 semaines de stage ont été énormément réduites ; en tout, j'aurais effectivement travaillé 9 demi-journées au lieu de 18. Je sais très bien que les annulations sont le lot quotidien des interprètes professionnels, mais on ne m'a jamais proposé autre chose en remplacement, comme cela a pu être fait lors d'autres stages. Peut-être que des remplacements d'interventions auraient pu se faire s'il avait été possible d'aller traduire autre chose que des cours ? Je sais aussi que l'on ne peut pas forcément assister à toutes les réunions d'équipe, d'entreprise, aller aux rendez-vous à l'hôpital ou chez le médecin pour des raisons personnelles ou techniques, mais la proposition n'a même pas été envisagée, sauf une fois sous mon impulsion.

Enfin, il a été impossible de suivre pendant 2 semaines le même interprète. Mais, en voir beaucoup (pour voir toutes les situations possibles, je le conçois), nuit au suivi du stagiaire. En effet, les appréciations varient beaucoup d'un interprète à l'autre et ils n'ont pas le temps de voir les évolutions, les prises en compte à plus ou moins long terme des corrections faites. Ils ne savaient pas si la qualité de l'interprétation dépendait du contexte maîtrisé ou non, d'une bonne confiance en soi ou du stress, de compétences linguistiques plus ou moins maîtrisées, etc. Ils en avaient seulement une idée. J'ai discuté avec quelques uns qui m'ont dit que cela les gênait effectivement beaucoup de ne voir les stagiaires qu'une ou deux fois sur les 2 semaines.

Malgré cela, je ne peux que noter que les interprètes ont été très accueillants, ouverts et disponibles, de bons conseils ; toutes leurs remarques ont été pertinentes, que ce soit par rapport à l'interprétation en situation ou en général, leurs critiques, positives comme négatives, très constructives pour la suite des stages et la progression personnelle dans ce métier. Le fait de travailler avec plusieurs interprètes est néanmoins constructif car tous ne voient pas les mêmes qualités ou défauts, tous travaillent différemment, ont une vision du travail personnelle et il est vraiment intéressant d'avoir tous ces avis.

La diversité des cours auxquels j'ai assisté m'a permis de voir de plus près les situations d'interprétation rencontrées par un service qui passe beaucoup de temps à traduire des formations de tous genres. L'idée de voir 2 fois le même cours est intéressante, c'est vrai, pour avoir un contexte minimal la 2^{ème} fois pour pouvoir mieux traduire. Je m'en étais déjà rendue compte sur d'autres interventions lors des autres stages, mais c'est encore plus flagrant en situation de cours.

J'aurais beaucoup aimé rester encore un peu plus longtemps pour approfondir toutes les techniques d'interprétation que les interprètes m'ont données ainsi que leurs conseils linguistiques. J'ai essayé de les mettre en application très vite, mais on sait que le passage de la théorie à la pratique peut être long : en effet, les conseils que j'ai reçus au début de cette période de stage commencent à faire effet et je vois une légère progression dans ma façon de traduire. Je ferai en sorte d'utiliser tous ces conseils lors de mes prochains stages et de toujours progresser dans ce métier qui me passionne.

- Marseille : la formation d'aides-soignants

Mon expérience toulousaine m'a incitée à envisager d'autres orientations pour d'autres lieux de stage, notamment une semaine que j'ai réussi à passer à Marseille, contre toute attente. Le nombre d'interprètes à Marseille est très faible. Celles qui y travaillent sont embauchées à l'hôpital. Elles ne pouvaient répondre à une demande d'interprétations pour une formation d'aides-soignants à laquelle participe 5 sourds. Cette formation a débuté en janvier 2005. Les besoins en interprètes sont de 2 interprètes par semaine de formation, à raison de 17 semaines réparties sur l'année civile. Depuis le début, ce sont les interprètes parisiens qui se sont déplacés pour répondre à cette demande. C'est donc avec une interprète parisienne que je suis allée faire mon stage lors de cette formation.

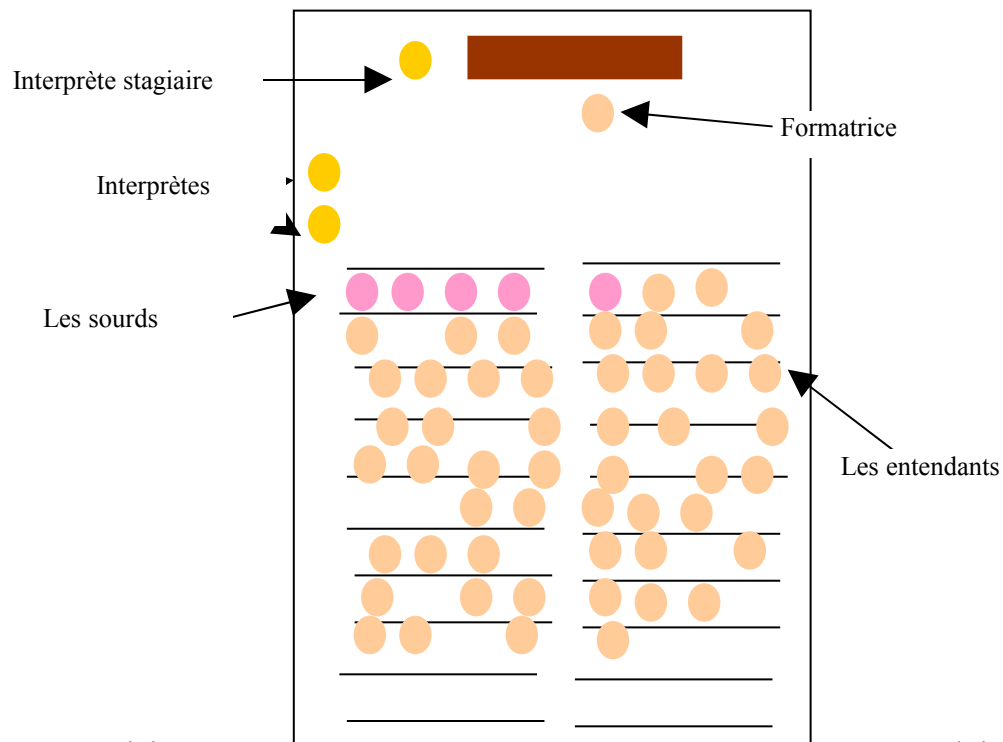
Cette semaine de stage entièrement consacrée à une formation m'a parue très enrichissante, tant sur le plan physique que moral. De nombreux thèmes relatifs à la santé, à l'être humain et à la psychologie ont bien sûr été abordés. Le bon point, c'est que nous avons bénéficié d'une préparation antérieure : en effet, nous avons reçu les cours écrits la semaine précédente, ce qui nous a permis de nous familiariser avec les sujets qui allaient être traités.

Tous ces thèmes étaient très intéressants mais naturellement très fournis en vocabulaire technique. Je me suis vite rendue compte que je maîtrisais mal tout ce lexique spécifique et cela m'a beaucoup gênée lors des premiers relais. Heureusement, les interprètes tuteurs précédents m'avaient fait remarqué ma prompte aptitude à utiliser les périphrases quand je manque de vocabulaire. Cela m'a bien servi à ce moment là.

En même temps, je recueillais dans un cahier tous les nouveaux termes que je rencontrais ou qu'utilisaient les deux interprètes avec qui je travaillais. Toujours est-il qu'il a fallu apprendre à maîtriser d'autres détails de la situation :

- Les formatrices dictaient leurs cours ou les expliquaient très rapidement : j'ai dû m'adapter à leur débit et travailler ma mémoire à court terme pour ne commencer à traduire que lorsque j'avais bien tout le sens.

- Les stagiaires avaient tendance à prendre la parole de façon intempestive, à parler à voix très basse, dans une salle aux dimensions inadaptées pour bien entendre, comme le montre le schéma ci-dessous :



Les stagiaires se trouvant au bout de la salle étaient placés très loin de l'interprète; il était malaisé de bien les comprendre et de restituer leurs propos. Même après plusieurs demandes de la part des interprètes de parler plus fort, certains stagiaires restaient gênés et parfois, n'osait plus du tout prendre la parole.

C'est lors de cette semaine de stage que j'ai saisi toute l'importance et la nécessité d'une bonne gestion de la situation d'interprétation et du pilotage des prises de parole dont nous avait souvent parlé Patrick Gache. Jusqu'alors, j'avais beaucoup compté sur la bonne volonté de tous les entendants et des sourds, sur la présence des interprètes tuteurs pour gérer la situation.

J'ai réalisé qu'il me fallait assumer ce rôle de chef du dispositif d'interprétation et ses responsabilités plus pleinement si je voulais faire mon travail correctement, même en n'étant que stagiaire.

Je demandais donc plus souvent aux formatrices d'écrire le vocabulaire spécialisé au tableau, autant pour mon aisance à traduire que pour la compréhension des sourds.

J'ai appris à interrompre tout échange ou questions et réponses qui ne pouvaient être traduits, à cause de la vitesse à laquelle ils se passaient.

J'ai demandé des explications sur certains termes techniques afin de les restituer le plus justement possible : par exemple, la formatrice parlait d'un *haricot* où déposer le matériel stérile. Et moi de demander ce qu'était exactement un haricot (un plateau de travail en forme de haricot) pour ne pas parler de légumes alors que je savais très bien que ce n'était pas ce à quoi elle faisait référence !

Ce sont des moments tels que celui-ci qui m'ont permis d'améliorer certaines particularités de l'interprétation : la fidélité au message, le principe de cohérence entre les idées et la neutralité.

Ces prises de conscience suivant les lieux où je me trouvais ne seraient rien sans toute la réflexion que j'ai menée ensuite sur l'interprétation elle-même et les façons de l'améliorer.

2. Les particularités relatives à l'interprétation

- La fidélité du message transmis

Tout au long des stages, les règles de déontologie, à savoir le secret professionnel, la neutralité et la fidélité, devaient être respectées. Je n'ai aucun souci avec le premier car j'oublie ce que je viens de traduire une fois la porte de sortie franchie. Je suis parvenue à gérer tout ce qui a trait à la neutralité même s'il arrive encore parfois que je laisse paraître ma frustration par rapport à une situation que je ne parviens pas à gérer correctement. Quant à la fidélité, j'ai parfois la sensation de pouvoir encore progresser pour être au maximum d'une interprétation plus fine et plus juste.

Il m'est souvent arrivé de me dire que ce que je traduisais correspondait à ce que disait le locuteur mais qu'il me manquait une nuance, un signe ou une façon de dire qui rendrait à mon interprétation toute la finesse qu'elle devrait avoir. Toute interprétation ne peut être parfaite et doit être travaillée en permanence pour améliorer chaque intervention.

Pendant les stages, cette sensation de manque m'est souvent apparue pourtant. C'est pourquoi j'en déduis qu'il s'agit bien d'une nuance, non gênante par rapport à la transmission du sens, mais qu'il me faudra appréhender plus clairement pour mieux travailler en tant qu'interprète professionnelle.

Après réflexion, il me semble que cette sensation apparaît au moment où je sens que mon vocabulaire n'est pas assez adapté à la situation. J'ai souvent remarqué, dans les notes des tuteurs sur mon cahier de stage, des notions de vocabulaire, un signe à la place d'un autre ou une mauvaise configuration. Ce défaut de lexique entraîne de fait un manque dans le sens des discours, tout du moins une distorsion.

Le fait que je m'en rende compte est très important ; j'y réfléchis à tête reposée et j'essaie de trouver comment améliorer la situation dans le futur. Il est impératif que je fasse très attention à mon vocabulaire, que je prenne l'habitude de noter celui qui me pose problème et de le revoir à intervalles réguliers pour ne pas le perdre ou prendre de mauvaises habitudes de configurations faites à la va-vite.

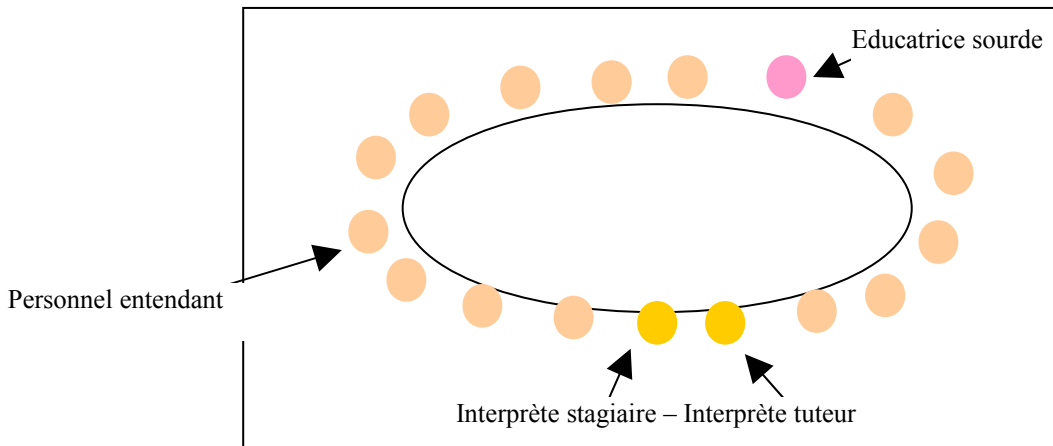
- L'interprétation vers le français

Ces 3 mois de stages ont été très enrichissants par rapport à ma construction personnelle en tant qu'interprète professionnelle. J'ai appris à toujours remettre en question la façon dont je traduis, vérifier les informations, réfléchir aux raisons de telle traduction plutôt qu'une autre... Mais il y a un aspect de l'interprétation que je regrette de n'avoir pas travaillé davantage : l'interprétation vers le français.

En théorie, il serait plus facile d'interpréter vers sa langue maternelle. Personnellement, je ne trouve pas que ce soit le cas. D'abord parce que j'ai plus été confrontée à des interventions vers la LSF. Rares sont les occasions de travailler vers le français.

Ensuite, je me suis rendue compte très vite de mes lacunes à combler pour traduire vers le français. Je me souviens d'une réunion du personnel à laquelle participait une éducatrice sourde : j'ai à peine commencé à traduire son discours que j'ai été bloquée par un signe que je n'arrivais pas à restituer en français. Je n'ai pas réussi à en faire abstraction pour continuer dans le sens de ce qu'elle voulait exprimer. Ma tutrice a alors pris le relais pour ne plus me le rendre : elle avait perçu qu'il s'agissait de

problèmes relationnels dont la jeune femme sourde tenait absolument à discuter, sans être gênée par une stagiaire qui fait répéter souvent pour bien comprendre. J'aurais eu du mal à transmettre la tension et les enjeux de la situation étant donné que j'étais trop concentrée sur la compréhension.



Beaucoup de monde était présent à cette réunion, comme on peut le voir sur le schéma ci-dessus. Personne cependant n'a osé prendre la parole suite aux reproches exprimés par la jeune femme sourde. Je ne me sentais vraiment pas à l'aise et me demandais comment j'aurais pu restituer son discours correctement alors que j'avais énormément de mal à traduire vers le français. C'est à ce moment là que je me suis dit qu'il me fallait vraiment travailler dès que possible vers ma langue maternelle pour ne plus être gênée, comme je l'ai été dans cette situation.

Enfin, je réalisais que ce blocage psychologique, cette peur de ne pas comprendre ajoutaient aux difficultés que je ressentais déjà. En fait, j'avais peur de rater des informations importantes. Dès que je sentais que je perdais le fil, je passais le relais.

Ce n'est que très tard, pendant les 2 dernières semaines de stages, que j'ai eu un peu plus d'occasions et que j'ai appris à surmonter ma peur. Je continue cependant à appréhender ces moments : la quadri-dimension de la LSF permet de dire beaucoup en peu de temps et je crains souvent de ne pas avoir le temps de tout restituer vers le français, à cause de la linéarité de cette langue.

Je sais que seul un entraînement régulier me permettra de gérer ce manque d'expérience puis de ne plus le ressentir. Mais, j'ai peu eu accès à des supports en LSF à

travailler vers le français. Je regrette encore de ne pas assez travailler vers ma langue maternelle, dont la maîtrise est totalement différente lorsqu'il s'agit d'interprétation !

- Le pilotage des situations

Un dernier point particulier m'est apparu : le pilotage des situations.

Pendant les premières semaines de stage, je demandais les explications qui m'étaient nécessaires à mes tuteurs ; je n'osais pas interrompre les locuteurs de peur de les gêner.

En fait, le métier d'interprète m'attire beaucoup car je ne suis pas celui qui parle donc je peux traduire les propos des autres sans que l'on m'en tienne rigueur ou que l'on pense qu'ils viennent de moi. De nature un peu timide, je n'aime pas trop prendre la parole devant du monde ; mais interpréter ne me dérange pas puisque ce n'est pas moi qui parle !

Alors, dès que je dois intervenir pour avoir plus de renseignements sur une situation, pour faire répéter, écrire du vocabulaire ou interrompre les échanges trop rapides, je ne me sens plus du tout à ma place. De là découle ma difficulté de gestion des situations d'interprétation. Or, je sais très bien que ne pas le faire peut entraîner des malentendus, des problèmes de restitutions des sens des discours et nuire à la fidélité des messages.

C'est pour cela que, petit à petit, les interprètes avec qui j'ai travaillé m'ont laissée me débrouiller seule. Ils me poussaient à interrompre, à faire répéter, à montrer que j'étais là et que certaines choses devaient être respectées pour que je puisse bien faire mon travail. Cela a été particulièrement efficace lors de la formation d'aides-soignants à Marseille, comme je l'ai expliqué plus haut.

Finalement, au bout de nombreux essais, je commençais à comprendre tout l'impact de ce pilotage sur ma manière de traduire. Je pense avoir acquis, après 12 semaines de stage, le processus. J'espère arriver à le gérer de mieux en mieux par la suite. Cependant, il ne faut pas non plus tomber dans l'excès inverse et intervenir tout le temps. Cela doit rester supportable pour toutes les personnes présentes et ne pas nuire à la communication.

Les situations que j'ai eu à gérer au cours des stages ne constituent pas une fin en soi. Elles donnent des pistes de réflexion sur le métier et le rôle précis de l'interprète. Ces pistes doivent être explorées tout au long du processus d'interprétation pour améliorer chaque prestation. Il est maintenant possible d'établir un bilan plus général à propos de toute la période de stages.

IMPRESSIONS GENERALES : BILAN DE TROIS MOIS DE STAGES

1. En général

Ces 3 mois de stages ont été particulièrement enrichissants tant sur le plan de l'interprétation que sur le plan de la construction personnelle.

Partir en province voulait dire découvrir comment fonctionne l'interprétation en dehors de Paris, où tout paraît bien se passer, où tout contact semble facile à prendre et le travail toujours à proximité. En province, on n'a souvent pas le choix sur les interventions à faire : les collègues ne sont pas assez nombreux pour se permettre de refuser une interprétation. Le défi est plus grand, surtout quand on est nouvelle dans le métier. J'ai beaucoup appris des interprètes débutantes (avec 1 ou 2 ans d'expérience) : elles ne pensaient pas être en mesure de répondre à certaines demandes et, finalement, elles s'en sortent aujourd'hui très bien.

Entre la première et la seconde semaine de stage, j'ai eu l'impression de faire des progrès fulgurants. Puis, les changements de situations ont entraîné le doute, le questionnement personnel et professionnel, les progrès se sont moins fait sentir et les défauts ont du être gérés. La présence des interprètes tuteurs a permis une réflexion quotidienne plus profonde et leurs conseils continuent de faire leur chemin.

2. Le métier d'interprète

Cotoyer le métier d'interprète, c'est aussi accepter les annulations, les personnes qui ne veulent pas avoir affaire à un stagiaire, la frustration d'une situation mal maîtrisée; c'est savoir se dire qu'on a bien fait même si l'auto-évaluation est difficile ou réaliser que la prestation n'était pas bonne pour telle ou telle raison. Tout ce qui a semblé gênant ou

ingérable sur le moment trouve sa place aujourd'hui dans une réflexion fondée sur des détails plus précis à propos du métier et du rôle de l'interprète.

Je me souviens des moments où la théorie me paraissait rébarbative et où j'avais hâte de partir en stage à la place. Mais cette théorie était nécessaire à la bonne gestion des stages. Ces derniers m'ont ouvert les yeux sur toutes les situations que l'on peut rencontrer, les difficultés de chacune, la liaison, la conférence, le cours ou la réunion.

Ils ont été un prétexte pour vivre des situations inédites (être interprète pivot vers la LSF à une assemblée d'éducateurs sourds-relais pour des personnes sourdes aveugles), une mesure de mon endurance personnelle (traduire d'abord péniblement 3 minutes pour finir par faire un rendez-vous d'une heure chez le notaire pratiquement seule), renforcer ma concentration et améliorer ma mémoire à court terme, etc.

Tout ce que j'ai appris à ce moment là est d'une grande valeur : les astuces de traduction, la maîtrise des situations, la confiance en soi sont aujourd'hui des atouts importants.

Les 83 situations que j'ai interprétées constituent un éventail intéressant de ce qui nous attend après la formation. Avoir passé 3 mois avec 23 interprètes, dans 10 services différents m'a permis de prendre conscience de mes capacités et de forger les bases d'une bonne interprétation des discours. J'ai aujourd'hui une meilleure vision du métier, une approche pratique donnant du sens à 4 mois de théorie et une grande envie de continuer sur la lancée insufflée par ces stages.

CONCLUSION

Les stages pratiques que j'ai effectués m'ont fait voyager dans toute la France, interpréter un nombre important de situations de communication et m'ont fait découvrir toutes les subtilités du métier d'interprète.

Certes, j'ai rencontré des obstacles tant au niveau des personnes, que de l'interprétation vers le français ou par rapport au pilotage des situations ; mais toutes ces situations construisent ma future manière de travailler et forment les bases d'une réflexion à long terme sur l'amélioration de mes prestations en tant qu'interprète professionnelle.

Par conséquent, le passage de la théorie à la pratique grâce à des périodes de stages me semble être une étape fondamentale. En tant que stagiaire interprète, je n'ai pu prendre la véritable mesure de ce métier qu'une fois sur le terrain. La théorie prépare à l'interprétation ; la pratique prépare l'interprète. Que ces stages soient l'occasion d'essayer, d'améliorer et de réussir ses choix interprétatifs ou la gestion des situations ; qu'ils soient le lieu d'expériences où le stagiaire n'est jamais seul, permet à celui-ci de se construire en tant que futur professionnel.

Le seul regret que je puisse avoir est celui d'une période de stages trop courte ; mais j'aurai tout le temps de me perfectionner tout au long de mon futur parcours d'interprète.

SYNTHESE DES ACQUIS

La place de l'interprète dans le dispositif d'interprétation

INTRODUCTION

La formation que nous avons suivie en vue de l'obtention du Diplôme de Formation Supérieure Spécialisée Universitaire dispensé par Serac/Paris VIII, a servi de point de départ à une observation approfondie du métier d'interprète professionnel français/langue des signes française et de l'acte d'interpréter. Auparavant, nous n'avions qu'une idée imprécise de tout ce que représente l'interprète ; nous ne connaissions pas l'histoire du métier ni les différends des sourds face aux interprètes non professionnels.

Après une introduction rapide de ces différents thèmes, après avoir compris l'enjeu de la professionnalisation du métier au cours des 30 dernières années, nous avons découvert les multiples facettes de l'interprétation. L'une d'elles a fait l'objet de nombreuses réflexions en cours, en stages et surtout de façon personnelle : la place de l'interprète au sein du dispositif d'interprétation et son rôle précis.

Cette place paraît suffisamment claire et parfaitement définie, pour être appliquée à la lettre. Or, les interprètes débutants que nous sommes continuent de s'interroger sur ce sujet tant sur le plan théorique que pratique.

Catherine Nabet, Martine Poupon-Buffière, Francis Jeggli, Patrick Gache, Victor Abbou, Rachid Benelhocine, Valérie Espinosa et Yann Cantin, ainsi que tous les intervenants extérieurs à la formation, nous ont fourni les données nécessaires pour mener une réflexion sur la façon de rechercher la place idéale, du moins la plus adéquate aux situations rencontrées. En effet, l'interprète est le chef et le garant du dispositif d'interprétation.

Nous avons décidé de traiter ici les réflexions menées par l'interprète sur sa place avant d'entrer dans le dispositif d'interprétation puis de voir ce à quoi il réfléchit une fois au cœur de ce dispositif.

1. La place symbolique

L'interprète est la personne qui permet la communication entre deux parties ne parlant pas la même langue. De part ce cas particulier, il lui faut avoir une idée précise des tenants et aboutissants d'une situation de communication et qu'il ait une vision déontologique de son métier.

Le schéma général de communication¹ de Roman Jakobson, expliqué à plusieurs reprises par Catherine Nabet ou Martine Poupon-Buffière est modifié du fait de la présence de l'interprète. Il n'en reste pas moins qu'il lui faut connaître ce schéma et les fonctions qui s'y rapportent pour assumer sa place particulière et gérer les facteurs de la communication.

Les exercices explicatifs sur les différentes fonctions du langage (expressive, conative, référentielle, poétique, phatique et métalinguistique) et ce à quoi elles se rattachent (l'émetteur, le récepteur, le référent, le message, le canal et le code) nous ont donné une meilleure compréhension de leurs rôles dans la communication. Les connaître et les maîtriser permet effectivement une meilleure appréhension des discours et de ce qui les constitue pour une restitution plus fidèle de ceux-ci et de leurs enjeux.

En gérant toutes les fonctions du langage citées ci-dessus, l'interprète est en mesure de saisir toute l'importance des mots, les sens précis des paroles prononcées ainsi que les sens cachés des discours. En les analysant et en s'y référant à tout instant, il peut faire passer dans son interprétation tout ce qui constitue le message original ; car c'est bien là ce que l'on attend de lui.

A ce propos, les définitions concernant le métier d'interprète et de l'acte d'interprétation permettent de donner un cadre plus formel au rôle et à la place de l'interprète.

1 Cf. schéma en annexes, page I.

Selon Patrick Gache citant Benoît Kremer² :

"L'interprète agit comme un intermédiaire entre deux groupes qui, par leur langue et leur culture, ne peuvent se comprendre sans lui. Son rôle est donc de permettre les échanges de pensées, en transmettant dans une langue un message prononcé dans une autre, rien de moins. C'est ici qu'il diffère de "l'âme charitable" qui prête son concours à une situation où les intervenants se comprennent mal, rien de plus.

C'est ici qu'il se distingue du travailleur social qui doit personnellement intervenir dans les problèmes des sourds, tenter d'y remédier, entreprendre les démarches, donc agir à leur place. Tandis que l'interprète n'agit que sur la forme de la relation, laissant aux personnes concernées le soin de régler les problèmes."

L'interprète travaille donc simultanément sur la traduction des discours en cours mais aussi sur la façon dont il est perçu par ceux qui ont fait appel à lui et leur façon de l'utiliser.

En marge de ces définitions, la déontologie crée un cadre auquel se référer à tout moment pour gérer sa place, le dispositif interprétatif et la situation en général. La déontologie sert à ne pas tomber dans l'excès, l'aide ou l'accompagnement des personnes sourdes, tous débordements qui ont déjà eu lieu lorsque le métier n'avait pas de cadre officiel. Aujourd'hui, elle protège toutes les parties en présence et fait en sorte de privilégier la relation de confiance entre les tous les protagonistes devant faire appel à un interprète. Grâce à elle, le rôle précis de l'interprète est cerné et se fonde sur trois piliers de base :

- la neutralité : ne pas montrer ses opinions ou influencer les débats par son comportement,
- la fidélité : traduire le plus justement possible les discours des locuteurs,
- le secret professionnel : ne pas divulguer les informations entendues ou les utiliser à des fins personnelles.

La place symbolique de l'interprète devient une place éthique.

2 Kremer Benoît, interprète de conférence, membre de l'AIIC, fin des années 80 in Gache Patrick, *Cours de DFSSU*, 2002.

Ces notions en tête, notre réflexion s'est donc renforcée et a trouvé écho lors des nombreuses simulations effectuées avec Patrick Gache, en présence de personnes sourdes, ainsi que lors des onze semaines de stages pratiques où il a fallu appliquer les règles et théories précédemment étudiées. Ces derniers ont aussi mis plus en lumière notre rôle en tant que chef du dispositif d'interprétation. Même si nos essais en tant que tel restent parfois insignifiants ou encore à l'état d'ébauche, ils constituent le début d'un processus à améliorer sans cesse tout en l'adaptant aux situations.

La place symbolique de l'interprète ayant maintenant un cadre plus clair, il nous paraît judicieux de réfléchir sur les enjeux de la communication, différents selon les interventions, cela va de soi, mais nécessitant à chaque fois une préparation préalable et une culture générale adaptée.

2. Les enjeux de la communication

Toute communication possède naturellement des buts et des enjeux. Nous avons vu avec Martine Poupon-Buffière, lors de notre étude des différentes théories linguistiques, que le langage et la communication peuvent servir à échanger des informations, des points de vue, discuter, convaincre, mentir, réfléchir, mettre en mots ses idées, etc. Savoir que tout cela peut arriver lors d'une quelconque conversation entre des personnes nous donne une base pour effectuer une préparation antérieure à la communication.

Cette préparation est indispensable à la compréhension des enjeux. Bien entendu, il est impossible de savoir à l'avance les contenus des discours à interpréter, mais des indices existent quant à la teneur de ceux-ci.

En toutes circonstances, nous saurons à l'avance le thème de la rencontre ainsi que les noms et fonctions des personnes présentes. Ces renseignements nous donnent déjà un moyen d'établir les relations hiérarchiques ou personnelles entre les personnes et ce dont elles vont parler. Danica Seleskovitch³ souligne l'importance de dégager "tous les indices que la situation apporte déjà sur ce que dira l'orateur. Le type de réunion

3 Seleskovitch Danica, Lederer Marianne, *Interpréter pour traduire*, Paris, Didier Erudition, Collection Traductologie, 4^{ème} édition revue et corrigée, 2001, p.215,216.

[...], les raisons de sa convocation, le moment où elle se tient [...], les intérêts qui s'opposent, l'objectif recherché ; puis, l'orateur, [...] ce qui le pousse à prendre la parole, à qui il s'adresse, qui il veut convaincre ou intimider, ce qu'il veut obtenir."

A partir de ce moment là, nous avons donc une idée, encore vague mais quelque peu plus précise, des possibles intentions des locuteurs et de la direction que prendra la discussion.

Les quatorze exposés d'œuvres littéraires présentés avec Catherine Nabet forment un exemple concret de cette préparation antérieure. Le simple fait de savoir les noms et prénoms des personnages, leur métier ainsi que leurs motivations à atteindre leur but final, donnait déjà une orientation à l'interprétation. Une orientation certes personnelle comme l'est toute interprétation. Nous savons pertinemment que celle-ci dépend de l'interprète, de ce qui se passe dans sa vie personnelle, des conditions de travail, du jour, du stress, de la fatigue, etc. comme nous l'a fait remarquer Patrick Gache.

Ces différences d'interprétations ont été observées à chaque intervention de Yann Cantin où le même texte devait être interprété par toutes les stagiaires les unes après les autres : on retrouvait naturellement les grandes lignes du texte, mais les détails, la façon de placer les événements, les personnes en question, les expressions, différaient de l'une à l'autre. Et le texte d'être mieux compris selon la façon d'interpréter.

Cette préparation antérieure s'accompagne de connaissances plus vastes sur divers sujets afin d'être en mesure de tout traduire en étant le moins surpris possible. En effet, la culture générale de l'interprète joue un rôle considérable dans sa façon de comprendre et de restituer un discours.

Celle-ci s'acquiert à force de curiosité, de recherche et de temps. Son approfondissement n'est jamais terminé et donne à l'interprète les moyens d'être capable "de traduire, sans pour autant être capable d'intégrer un véritable savoir-faire" comme le fait si bien remarquer Francis Jeggli.⁴ Danica Seleskovitch précise sur ce sujet que "les connaissances de l'interprète ne sont généralement pas assez poussées pour qu'il puisse les utiliser activement ; [...] mais elles sont suffisantes pour l'aider à traiter l'énoncé."⁵

4 Jeggli Francis, "L'interprétation français/LSF à l'Université," *Langue Française* n°137, Larousse, Février 2003, p.115.

5 Seleskovitch Danica, Lederer Marianne, *op. cit.* p.154.

De nombreuses interventions nous ont permis d'élargir ces connaissances, dans des domaines qui ne nous étaient pas forcément familiers comme le droit ou la religion. Nous y avons acquis un vocabulaire spécialisé qui nous sera certainement utile lors de futures interprétations. Une remise à niveau et une ré-explication du monde actuel, des conflits et des fonctionnements de certains états se sont avérées nécessaires et fructueuses grâce aux exposés de géopolitique avec Valérie Espinoza. Le conflit israélo-arabe, les narco-trafics mondiaux, la position économique de Cuba et des pays d'Asie du sud Est, le fonctionnement des Organisations Non Gouvernementales, ont été autant de thèmes abordés ayant agrémenté notre culture générale de nouvelles idées.

Cette culture générale doit être complétée par la connaissance des codes culturels – règles de fonctionnement des différents corps de métier, des administrations, ordre chronologique d'évènements historiques ou artistiques, etc. – en présence dans la situation de communication pour ne pas commettre d'impairs. En effet, "chaque discipline, chaque profession, chaque organisme international a ses expressions propres, qu'il faut savoir glaner avec leurs correspondances en écoutant les langues en présences. Ces équivalences sont antérieures à la mise en œuvre du discours et indépendantes du sens dans lequel elles s'intègrent ; elles doivent être sues."⁶

Nous avons pu remarquer combien il pouvait être déstabilisant d'ignorer certains de ces codes ou évènements à tout moment de nos différents exposés avec Catherine Nabet, Valérie Espinoza et Yann Cantin. Une erreur particulière dans un cours de ce dernier fut de penser que Robert Schuman était américain alors qu'il était français : immanquablement, cela donne un autre point de vue de ses opinions et change la tonalité de l'interprétation d'un de ses discours.

L'interprète n'a pas fini ses réflexions après avoir pensé aux éléments précédents. Lui reste encore à étudier les spécificités des lieux d'interventions et à vérifier ses connaissances sur la culture sourde. Ainsi pourra-t-il avoir une idée plus fine de sa place dans le dispositif d'interprétation avant d'y entrer et sera-t-il préparé au mieux lorsque ce moment arrivera.

6 *Ibid*, p.186.

3. Le milieu et la culture

Chaque lieu d'intervention diffère des autres par ses spécificités, son histoire, son fonctionnement propre. Connaître ces détails, ainsi que les codes culturels et hiérarchiques les régissant donne une autre dimension à la place de l'interprète. Nous avons vu précédemment, et lors des exposés d'œuvres littéraires avec Catherine Nabet, l'impact d'une méconnaissance des lieux et/ou des codes culturels.

Or, le milieu et l'espace dans lequel l'interprète va évoluer contiennent des indices sur les rôles des locuteurs et sur les enjeux de leur rencontre : il est important de toujours les garder à l'esprit comme nous l'avons expliqué plus haut. Grâce aux exposés, nous avons pris conscience des liens forts existant entre les lieux et les personnes. Catherine Nabet nous a judicieusement fait remarquer alors que de la maîtrise de ces lieux dépendra la maîtrise du dispositif d'interprétation dont nous sommes censés être le chef et le garant, pour une compréhension mutuelle et une bonne communication.

En effet, nous savons pertinemment que nous n'occuperons pas la même place, nous n'aurons pas le même comportement selon que nous intervenons pour de la liaison, une conférence, un cours ou avec des personnes sourdes aveugles. Toutes ces situations d'interprétation nous ont été présentées par des interprètes spécialisés dans ces domaines. Chacun d'entre eux nous a fait comprendre les différences intrinsèques à chaque situation et nous a donc conduit naturellement à remettre en question une place toute faite de l'interprète.

Le but d'une interprétation reste toujours le même : comprendre un message dans une langue-source, le restituer le plus fidèlement possible dans une langue-cible, en ne donnant aucune indication sur ses propres opinions. Ce rôle très cadré de l'interprète n'est cependant pas figé et évolue selon les lieux d'intervention et les personnes en présence.

Cette adaptation au milieu et aux personnes ne se fait pas sans une connaissance minimale de la culture qui y règne. Être interprète français/LSF n'est pas anodin et nécessite un engagement plus ou moins fort au sein de la communauté sourde, ainsi qu'une bonne appréhension de la culture sourde.

Cette dernière, à l'égale de toute autre culture, possède des traits distinctifs qui font toute sa richesse. Y faire référence, se les approprier, sans en devenir le propriétaire

ou le dépositaire – car tel n'est pas le rôle de l'interprète – ouvre plus facilement les portes de la communauté sourde. Malgré cela, l'interprète reste parfois un intrus, bien que sa présence soit régulièrement nécessaire pour une communication plus fluide avec le monde entendant.

Victor Abbou et Rachid Benelhocine nous ont souvent rappelé les aspects spécifiques à leur communauté et ont largement insisté sur l'utilité de cette connaissance de leur culture, du vocabulaire très spécifique qu'utilisent beaucoup les sourds et peu les interprètes dont la LSF n'est pas la langue maternelle.

Aller au théâtre pour assister à des pièces avec des comédiens sourds, participer aux festivals, aux conférences, voir des films avec des sourds ou les concernant, sont autant d'activités ouvrant nos esprits sur la culture sourde, les thèmes tabous – totalement différents de ceux des entendants – les blessures historiques, leurs revendications, la LSF et la surdité au quotidien.

Au sein de cette communauté, l'interprète français/LSF tient une place tout à fait différente de celle de ses confrères en langues vocales dans leurs communautés respectives. Il lui est attribué un rôle auquel il n'était pas forcément prêt et qui lui donne encore plus matière à réflexion.

Tous ces éléments créent une image de l'interprète et de la place qui lui incombe dans le dispositif d'interprétation. Un dernier point reste cependant à étudier : la place géographique, ou comment se placer pour travailler dans de bonnes conditions.

4. La place géographique

Afin d'avoir une image plus précise de cette place, nous avons fréquemment participé à des simulations d'interprétations, des exercices de relais ou des études de cas mettant en scène ce type de réflexion.

Ces différents exercices nous ont fait prendre conscience de détails auxquels nous ne portons pas forcément l'attention nécessaire auparavant, tels que l'emplacement d'une fenêtre pour la gestion du contre-jour, la position des entendants par rapport aux sourds pour éviter toute triangulation ou la position même de l'interprète pour ne pas souffrir de crampes ou de tendinites.

Ces éléments ne nécessitent pas de connaître le lieu précis de l'intervention car ils s'appliquent en toutes circonstances. Francis Jeggli nous a régulièrement présenté et schématisé ces situations pour que cette démarche devienne un automatisme auquel se référer à tout moment.

L'intervention d'un kinésithérapeute nous a ouvert les yeux sur les maux corporels dus à une mauvaise position. Après plusieurs rencontres avec des interprètes indisposés ou ayant la "maladie du pianiste" (tendinites à répétition), Fabrice Julien nous a fait faire des exercices visant à maîtriser la position adéquate à maintenir tout au long de notre carrière. Ses conseils furent bienvenus et accueillis avec enthousiasme.

Cependant, ils demeurent difficiles à concrétiser lors de nos premières interventions : dans le feu de l'action, stressées et obnubilées par l'envie de bien interpréter, nous avons tendance à ne penser à la position qu'après que la communication a commencé ou que les muscles montrent déjà des signes de faiblesse ou de douleur. Souhaitons qu'avec la pratique vienne l'automatisme !

D'autres exercices de simulations d'interprétations, avec Patrick Gache comme avec Victor Abbou, nous ont permis de saisir toute l'importance d'une place géographique adéquate ; en évitant la triangulation, l'interprète montre aux personnes présentes qu'elles communiquent ensemble et pas avec lui : il fait en sorte de ne pas être pris pour un locuteur de cette communication.

Il paraît donc évident de toujours se placer à côté et légèrement en retrait du président de séance, du professeur ou du locuteur entendant en général.

Le visionnage de mauvaises situations d'interprétation avec Francis Jeggli a accentué cette réflexion et a aussi résolu certaines questions relatives aux interruptions du locuteur interrogeant l'interprète sur l'interprétation ou sur la langue des signes.

En effet, ces interruptions sont plus fréquentes si l'interprète n'est pas placé correctement par rapport au locuteur. Un entraînement pratique sous l'œil de Victor Abbou nous a offert la possibilité de travailler sur la gestion de ces interruptions avec diplomatie ainsi que sur l'effort de concentration quand les autres locuteurs sont inattentifs.

Après tous ces exercices, la place géographique de l'interprète nous paraît plus automatique ; il est important d'y référer avant toute intervention.

Certes, d'autres éléments pourraient le préparer davantage, mais il nous a semblé que ceux traités ici étaient les plus pertinents pour une première réflexion.

Au cœur du dispositif d'interprétation, d'autres pistes risquent d'émerger pour étoffer la vision de l'interprète sur sa place à ce moment précis. Il les découvre au fur et à mesure que la situation progresse et s'y adapte en conséquence.

PLACE DE L'INTERPRETE AU CŒUR DU DISPOSITIF D'INTERPRETATION

1. Spécificités des milieux

Nous avons découvert que les milieux, les situations de communication sont porteurs d'indices utiles à l'appréhension de notre environnement lorsque Martine Poupon-Buffière nous a initiés à l'ethnologie et à l'ethnographie. Devenus ethnologues en herbe, nous avons appris à faire des repérages ethnographiques en analysant certaines situations quotidiennement rencontrées : attendre sur un quai de métro, étudier la façon dont discutent des personnes dans un bar, etc.

Grâce à ces quelques exercices, nous pouvons maintenant entrer dans une salle de réunion, de conférence, de cours ou tout autre lieu, en ayant à l'esprit quelques

notions d'ethnologie, dont celle de proxémie d'Edward Hall et Erwin Goffman : la façon dont les gens se tiennent et se regardent, les distances qu'ils maintiennent entre eux sont des indices des relations qu'ils entretiennent.

De plus, Francis Jeggli et Patrick Gache nous ont conseillés de faire attention à la façon dont l'interprète est accueilli, la disposition des lumières ou des fenêtres, l'emplacement du vidéo-projecteur, la place du président de séance, etc. Autant d'éléments qui établissent la place géographique de l'interprète.

Bien sûr, des règles sont à respecter, lesquelles ont été étudiées dans la première partie de cette synthèse, mais elles peuvent évoluer selon les besoins. Ce premier repérage donne donc une première possibilité de gestion du dispositif d'interprétation.

Les notions d'ethnologie ont été mises en exergue lors des exposés d'œuvres littéraires avec Catherine Nabet, où les premiers ont fait les frais des découvertes et des tâtonnements. Petit à petit, nous avons compris l'influence des milieux sur la compréhension des discours.

En effet, nous sommes nous attachées à mettre en scène ces œuvres littéraires de manière plus profonde et en relation directe avec un environnement particulier. Par conséquent, les locuteurs et spectateurs saisissaient la situation de communication plus facilement, s'y identifiaient au point de pleurer quand la situation est devenue trop tendue, lors de l'exposé sur *La vie devant soi* de Romain Gary.

Cette dernière action étant en totale contradiction avec le comportement idéal de l'interprète, il est important de préciser que l'empathie doit être maîtrisée le mieux possible pour correspondre à la notion de neutralité évoquée plus haut. Si l'interprète éprouve ensuite le besoin d'en reparler pour mieux gérer cette émotion par la suite, il pourra participer à des séances de supervision ou groupes de parole sur ces sujets délicats.

En liaison directe avec le repérage ethnographique vient l'étude des éléments extra-linguistiques de la situation. L'interprète est le technicien d'une bonne communication ; il est responsable de tout ce qui lui permettra de bien comprendre et d'être bien compris par tout le monde.

Pour cela, il s'arrange pour se trouver dans un cône de lumière sur lui pendant une conférence sans qu'elle soit aveuglante ou gênante pour les personnes qui le

regardent ; avoir connaissance des documents qui seront lus ou projetés par le conférencier ; avoir réfléchi à sa place géographique pour éviter le contre-jour en réunion ou en cours et ne pas être ébloui par la lampe d'un éventuel rétroprojecteur. L'interprète est définitivement dans de bonnes conditions de travail avec un retour son et un micro en conférence.

De la même façon, il prévient les conférenciers que si une personne sourde veut s'exprimer, il lui faudra monter sur l'estrade de façon à ce que l'interprète puisse la voir et la traduire. En conséquence, l'interprète doit pouvoir faire des allées et venues sur scène sans que cela pose problème ou ne gêne les personnes s'exprimant ni celles dans la salle.

Nous avons pu saisir toute l'importance et l'efficacité de la maîtrise de ces éléments lors des simulations d'interprétation avec Francis Jeggli et Patrick Gache. La répétition et l'expérience aidant, nous n'y penseront plus comme à des inconvénients à éliminer mais comme les incontournables d'un bon dispositif d'interprétation.

La spécificité des milieux et leur gestion étant maîtrisées, l'interprète est en mesure de répondre aux besoins linguistiques de la situation dans laquelle il se trouve. Selon ce qu'il perçoit d'elle, il va réfléchir à l'utilisation d'un vocabulaire et d'un registre de langue adaptés par rapport à sa maîtrise des deux langues en présence.

2. Besoins linguistiques

Selon une définition de Benoît Kremer donnée par Patrick Gache⁷, l'interprète est la personne qui permet à des locuteurs ne parlant pas la même langue de se comprendre et de communiquer. Par conséquent, une bonne maîtrise des langues dans lesquelles travaille l'interprète est de rigueur. La formation que nous venons de suivre tend à recruter des personnes susceptibles de devenir interprète ; c'est pourquoi elle requiert un bon niveau en français et en LSF.

Le français étant notre langue maternelle, nous supposons que nous le maîtrisons suffisamment, mais l'idée n'est pas si simple. En effet, tout le monde ne parle pas de la

7 Kremer Benoît, *in* Gache Patrick, *op. cit.*

même manière, n'a pas les mêmes notions de base, la même culture générale, ni les mêmes références. Nous pouvons donc compter autant de façons de parler français que de locuteurs.

Afin d'approfondir nos compétences en français, nous avons travaillé à l'aide d'exercices de vocabulaire, d'écriture de textes dans les trois registres de langue (familier, courant et soutenu), de lecture des différents types de discours, d'analyse et de synthèse d'œuvres littéraires avec Catherine Nabet ; nous avons étudié plus précisément les théories et courants linguistiques importants avec Martine Poupon-Buffière. Il est de notre devoir d'interprète de ne pas arrêter ce travail personnel sur le français pour toujours l'améliorer.

De même, nos niveaux en LSF variaient d'une personne à l'autre. Nous l'avions toutes acquise suffisamment pour entrer dans la formation mais avons déjà toutes une façon différente de l'utiliser : les expériences, les rencontres personnelles avaient laissé leur empreinte. Or, nous savons que la rigueur dans les configurations des signes, dans la tenue, sont de mise pour un interprète.

L'équipe de Christian Cuxac, spécialisée en linguistique appliquée à la LSF, est régulièrement venue nous entretenir de leur matière pour approfondir nos connaissances. La pratique des différents types de discours en LSF (impliqué, non impliqué et mixte), la syntaxe particulière de la langue n'ont pas forcément été abordés en cours de langue des signes hors de la formation. Cependant, ils ont fait l'objet d'exercices avec Victor Abbou et Rachid Benelhocine pour que nous puissions nous les approprier et les appliquer correctement en interprétation.

Maîtrisant mieux nos deux langues de travail, nous avons pu aborder le vocabulaire spécialisé et les registres de langue spécifiques à adapter selon les situations.

Nous avons approfondi ces thèmes lors des nombreuses simulations avec Francis Jeggli et Victor Abbou ; nous avons travaillé sur le vocabulaire administratif avec l'interprétation d'un procès-verbal de mariage, politique avec celle de tracts ou de discours, celui spécifique à une ouverture de conférence et même géopolitique lors des exposés de cette matière que nous avons interprétés simultanément. Cela ne veut pas dire que nous maîtrisons maintenant tous les paramètres de telles situations mais nous en avons eu un aperçu qui facilitera le rappel et la réutilisation ultérieure de ce vocabulaire.

Attention cependant à ne pas cataloguer ces registres de langue à une seule situation.

Sachant cela, nous pouvons alors penser au discours lui-même, à la façon dont le locuteur le prononce et joue avec les mots, avec la prosodie ... car "l'éloquence dépasse la simple qualité de l'expression, il y faut du talent. Interpréter un discours de style n'exige plus seulement de respecter les mots choisis délibérément par l'orateur, mais de retrouver un registre de langue délibérément élevé ou populaire, un ton volontairement cassant ou aimable, etc." ⁸

De plus, la bonne maîtrise des langues de travail permet de ne plus s'attacher à se souvenir du vocabulaire, celui-ci se rappellera à nous en temps voulu. Dès lors, nous pouvons travailler sur du nouveau vocabulaire, spécifique, spécialisé et l'apprendre en vue d'une utilisation ultérieure.

Pour cela, nous avons suivi des cours visant à nous apporter les connaissances nécessaires sur les techniques de mémorisation du vocabulaire ; nous avons également travaillé sur les différentes manières de jouer avec la mémoire immédiate lors des discours à traduire. Cependant, il est évident que ce sera uniquement au cœur de la situation d'interprétation que nous serons en mesure de faire des choix, d'adapter et d'utiliser nos connaissances.

L'étude des besoins linguistiques ne peut avoir lieu que sur place, quand l'interprète a pris toute la mesure de la situation de communication. Afin d'en saisir toute l'ampleur, il fera attention aux besoins culturels sous-jacents : qu'en est-il des relations entendants/sourds et de l'adaptation culturelle ?

3. Besoins culturels

Après avoir suivi les cours de Francis Jeggli et de Patrick Gache, nous avons bien compris que les sourds et les entendants ne font pas appel à l'interprète pour les mêmes raisons. De la même façon, nous avons mesuré l'importance de la connaissance des

⁸ Seleskovitch Danica in Oustinoff Mickaël, *La traduction*, "Que sais-je?" n°3688, PUF, 2003, p.99.

relations entretenues par les sourds et les entendants lors de la situation de communication.

Lors des premières interventions, il nous a fortement été recommandé de nous renseigner sur ces relations, de demander comment les rendez-vous précédents se sont passés et qui a fait appel à l'interprète. Ces quelques éléments éclairent certainement les vouloir-dire et les sous-entendus qui pourraient avoir lieu. Il s'agit là de repérages ethnographiques, comme nous l'avons vu plus haut. Une fois ces rapports établis, il nous est plus facile d'interpréter, de rester fidèle aux propos.

Culturellement parlant, les sourds sont en général plus habitués à la présence de l'interprète, à sa façon d'employer le "je" sans qu'ils en déduisent que c'est lui – l'interprète – qui parle et non l'entendant. Ce dernier, au contraire, peut être très déstabilisé les premières fois. C'est pourquoi, il est bon de faire une mise au point avant les rendez-vous à certaines occasions : lors d'interprétations scolaires, par exemple, où professeurs et élèves doivent être au courant du fonctionnement spécifique de l'interprète dans ce cadre. L'intervention de Guylaine Paris à ce sujet a levé de nombreuses zones d'ombres. Ces démarches permettent de mettre tous les protagonistes au courant et d'établir cette relation de confiance fondamentale pour une bonne communication.

Catherine Nabet nous a régulièrement rappelé l'importance de la gestion des relations entre les personnes lors de nos exposés d'œuvres littéraires. Ceci maîtrisé, nous avons moins de mal à passer au "il" en cas de conflit pour ne pas être pris à partie ou pour un locuteur de la communication. Notre place est relativement bien définie et nous pouvons la recadrer à tout moment.

Interviennent alors les notions d'adaptation à la personne et d'adaptation culturelle. En principe, l'interprète n'a pas à s'adapter aux locuteurs. Ce sont les locuteurs eux-mêmes qui doivent s'adapter les uns aux autres.

Cependant, il est des situations où l'interprète, pour se faire comprendre tout en restant fidèle au sens et sans en venir à l'explication, peut passer par l'adaptation. Francis Jeggli nous a plusieurs fois donné l'exemple du policier demandant à un étranger sourd : "Quel est le nom de jeune fille de votre mère ?" Et l'étranger de ne pas comprendre ou de répondre tout à fait autre chose. Précisant au policier qu'il change sa manière de dire tout en gardant le sens de la question pour se faire comprendre,

l'interprète demande : "[maman], [mariée pas encore], [son nom] ?" L'étranger répond alors à la question posée sans problème.

Il s'agit là de se faire comprendre à tout prix, d'utiliser la périphrase si besoin, tout en faisant attention à ne pas tomber dans le piège de l'explication.

L'adaptation culturelle est tout à fait différente de ce que nous venons de voir. Travaillant entre deux langues, l'interprète travaille forcément entre deux cultures. Certaines expressions d'une langue ne peuvent être traduites dans l'autre sans passer par l'adaptation culturelle, surtout entre le français et la LSF. Il est important d'utiliser l'adaptation à la culture sourde. L'interprète est d'autant mieux compris qu'il maîtrise déjà certaines d'entre elles.

Malheureusement, les blagues fondées sur des jeux de sons ou de mots sont très difficiles à restituer en langue des signes, de par le canal audio-phonatoire du français et visuo-gestuel de la LSF. Dans ces cas là, nos interprètes tuteurs nous ont fortement conseillé de dire que le locuteur fait une blague, un jeu de mot et d'en restituer le sens général.

De la même façon pouvons-nous trouver des signes très iconiques, très clairs en LSF mais difficilement traduisibles en français, à moins de longues périphrases ! Cependant, ces signes très iconiques font partie des incontournables de la LSF ; aussi, nous appliquons-nous à nous les approprier à des fins ultérieures pour être au plus près des sens exprimés et de la façon de dire des sourds. Les exercices effectués avec Victor Abbou et Rachid Benelhocine ont débuté cet apprentissage des expressions typiquement sourdes.

L'interprète mène ces réflexions tambour battant, alors que la communication bat son plein. Elles lui sont nécessaires pour sa bonne interprétation de la situation et des discours. Néanmoins, l'interprète ne peut trouver sa place dans le dispositif d'interprétation qu'en maîtrisant les prises de parole et en gérant la situation de manière à pouvoir saisir tout l'implicite et les non-dits qu'elle comporte.

4. Les conséquences des relations entre les locuteurs

Les locuteurs entretiennent des relations depuis plus longtemps que le moment où l'interprète est entré dans la situation de communication. Leurs expériences, les codes mis en place, leurs références sont communs et connus de chacun. L'interprète arrivant dans ce schéma de communication rencontre forcément des propos implicites, des sous-entendus que tout le monde comprend sauf lui. La personne sourde les comprendrait certainement aussi si elle entendait.

Or, l'interprète est rarement au courant de toutes les informations nécessaires à sa compréhension pour une fidèle restitution des propos échangés. Il lui est cependant impératif de les saisir et de les faire passer dans son interprétation car l'implicite et les sous-entendus ne sont pas là par hasard.

En nous dessinant un schéma⁹ de tout ce que comprend l'expression d'une personne, Patrick Gache a souligné l'importance de ces non-dits en leur donnant une place précise dans la communication. Catherine Nabet et Martine Poupon-Buffière ont aussi souligné l'importance de l'implicite et des sous-entendus. Il nous paraît donc impensable d'en faire abstraction et nous ne le pourrions pas puisqu'ils participent à notre compréhension et font partie intégrante du discours que nous devons restituer.

Si, à un moment donné, les locuteurs éprouvent le besoin de renommer certains événements ou certaines personnes dont ils parlent, l'interprète a alors l'occasion de combler son manque de connaissances préalables. Dès lors, il lui sera utile de faire référence au contexte général de la situation ainsi que celui qu'il aura acquis tout au long des échanges. En les associant, l'interprète comprend plus aisément et est plus clair dans son interprétation.

Cependant, afin de remédier à ce délicat problème de compréhension des implicites, l'interprète n'est pas obligé d'attendre que les locuteurs veuillent bien lui donner les informations nécessaires ; ces cas là sont beaucoup trop rares pour prendre le risque de mal interpréter en attendant de saisir l'implicite des discours.

Il paraît plus judicieux de recourir à une des fonctions mêmes de l'interprète : en tant que chef du dispositif d'interprétation, nous pouvons – et devons – nous permettre

9 Cf. schéma en annexes, page II.

d'interrompre les locuteurs pour obtenir les informations manquantes afin d'optimiser notre interprétation.

C'est à ce moment là que notre place prend toute sa dimension : l'interprète peut piloter la situation pour travailler dans de bonnes conditions.

Pourtant, il est important de gérer ces interruptions afin qu'elles ne soient pas gênantes ni intempestives au point de bloquer la communication. Nous avons travaillé à plusieurs reprises sur cette notion de pilotage des situations et de gestion des prises de parole avec Patrick Gache et Victor Abbou.

Il reste encore beaucoup à apprendre, notamment oser endosser ce rôle de chef du dispositif interprétatif pour que le pilotage se fasse en douceur et sans pression. Apprendre à être diplomate, demander avec discrétion mais fermeté, savoir détecter les moments opportuns à une interruption, ne pas se sentir gêné de couper le locuteur, sont autant de pistes de réflexion et fruits d'expériences répétées.

En parallèle, la gestion des prises de parole en réunion, en cours ou lors de débats est à mettre en place pour que chacun y trouve son compte.

Et l'interprète de toujours préciser que le problème vient de lui, que son travail risque de pâtir des mauvaises conditions de communication. Tous nos professeurs nous ont bien fait comprendre que les locuteurs ne se sentiraient pas frustrés si l'interprète endosse la responsabilité des problèmes survenus lors des échanges.

La place de l'interprète au cœur du dispositif d'interprétation dépend donc d'un certain nombre d'éléments à étudier, gérer et doser à chaque situation pour que chaque locuteur trouve son équilibre, oublie l'interprète et communique au mieux.

Les éléments que nous venons de citer ne forment pas une liste exhaustive de tout ce à quoi l'interprète réfléchit avant et pendant une situation d'interprétation. Ils ne sont que les premiers d'une longue liste, ceux qui nous paraissent les plus importants lors d'une telle réflexion sur sa place dans le dispositif d'interprétation.

CONCLUSION

En somme, l'interprète mène une réflexion sur son rôle et sa place dans le dispositif d'interprétation à différents moments : avant, pendant et certainement après chaque intervention.

Cette place est d'abord symbolique et éthique. L'interprète la cerne grâce à une réflexion sur les enjeux de la communication, le milieu et la culture dans lesquels il va intervenir. Enfin, il réfléchit à la meilleur place géographique pour lui dans le lieu d'intervention ; cela lui permet d'être mieux préparé à ce qui va se passer pendant la situation de communication.

N'oublions pas que la situation elle-même comporte des éléments essentiels à l'interprète pour appréhender sa place dans toutes ses dimensions. A lui d'étudier les spécificités des lieux, ses besoins linguistiques et culturels par rapport aux personnes en présence pour devenir le chef et le garant d'un dispositif interprétatif en bonne et due forme. Ses réflexions à ce sujet peuvent être approfondies après l'intervention, en vérifiant ce qui s'est bien passé et ce qui pourrait être amélioré par la suite.

De toutes manières, nous sommes pleinement conscients que cette réflexion varie d'un interprète à l'autre, chacun mettant l'accent sur ses besoins personnels, toujours en vue du meilleur résultat possible.

La formation que nous avons suivie pendant neuf mois à Serac/Paris VIII a été bénéfique à tous points de vue. Les cours, les exposés, les simulations et les stages nous ont permis d'évoluer et de nous construire en tant que futures interprètes. Notre vie et notre carrière en tant que tels (les) s'en trouvent enrichies d'idées, d'opinions, de théorie et d'expériences dont nous n'aurons de cesse de nous rappeler pour continuer à progresser.

Bien que certaines questions relatives à l'interprétation restent irrésolues par manque de pratique, je termine cette formation sereine, avec de bonnes bases pour aller de l'avant dans mon métier. L'avenir nous montrera ce que nous sommes capables de devenir avec ce bagage en main ...

BIBLIOGRAPHIE

Cours :

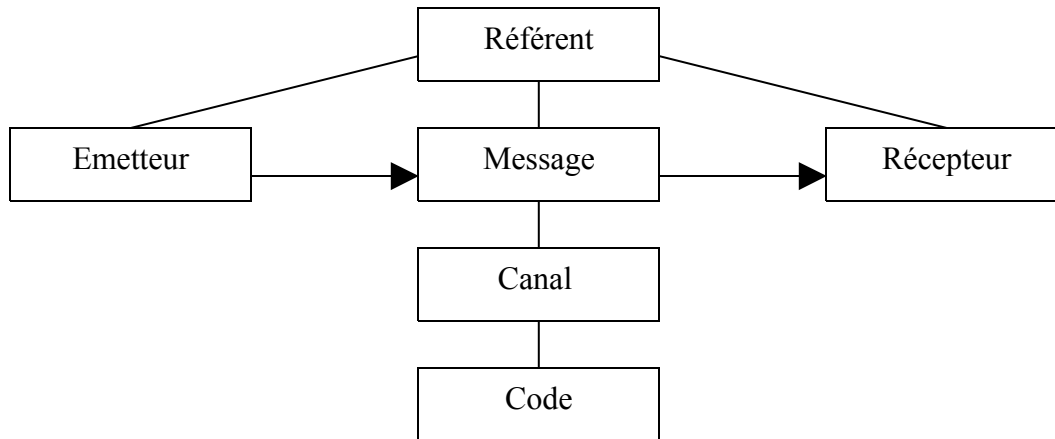
- **Communication et multi-modalité** : Martine Poupon-Buffière
- **Déontologie** : Francis Jeggli
- **Images et interprétations** : Catherine Nabet
- **Interprétations consécutive et simultanée** : Francis Jeggli – Yann Cantin
- **Langue de spécialité et orthosigne** : Victor Abbou – Rachild Bénélhocine
- **Linguistique appliquée à la LSF** : Christian Cuxac et toute l'équipe de Paris VIII
- **Questions internationales** : Valérie Espinoza
- **Techniques de mémorisation** : Françoise Fournier
- **Traduction** : Patrick Gache
- **Traduction et champs spécifiques** : Mmes Ramoz, Autier et M. Julien

Livres :

- **Jeggli Francis**, "L'interprétation français/LSF à l'université", *Langue française* n°137, Larousse, février 2003.
- **Oustinoff Michaël**, *La traduction*, "Que sais-je ?" n°3688, PUF, 2003.
- **Seleskovitch Danica, Lederer Marianne**, *Interpréter pour traduire*, Didier érudition, Collection Traductologie, 4^{ème} édition revue et corrigée, Paris, 2001.

ANNEXES

Schéma du système de communication selon Roman Jakobson

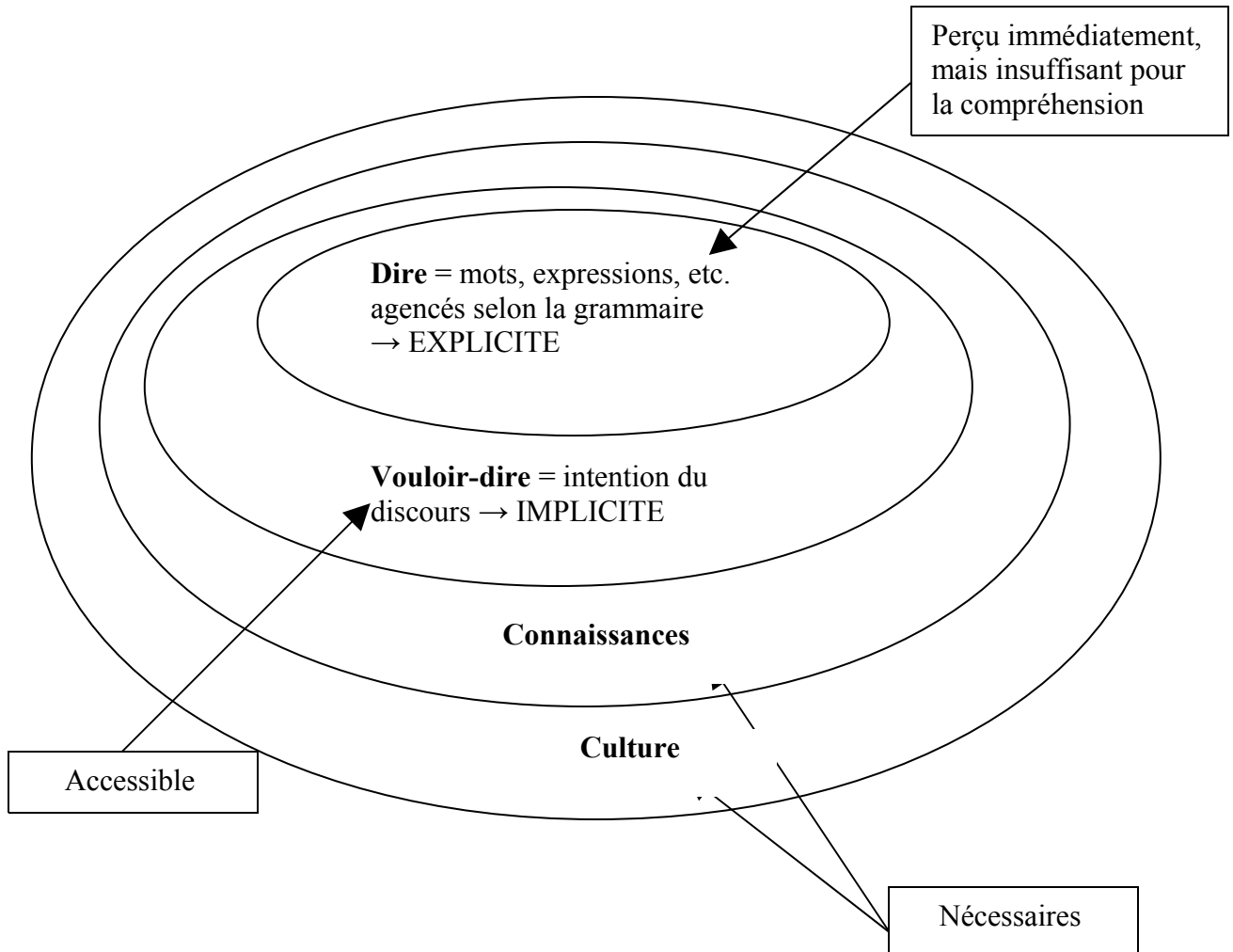


Les fonctions de la communication selon Roman Jakobson

- Pour l'émetteur, la fonction expressive
- Pour le récepteur, la fonction conative
- Pour le référent, la fonction référentielle
- Pour le message, la fonction poétique
- Pour le canal, la fonction phatique
- Pour le code, la fonction métalinguistique

La co-énonciation dans le système de communication

Par Patrick Gache



THEME DE RECHERCHE

L'interprétation anglais-LSF :

Spécificité de l'interprétation ou spécialisation de l'interprète?

INTRODUCTION

Depuis le procès de Nuremberg, où l'interprétation simultanée entre plusieurs couples de langues a démontré son efficacité, le nombre d'interprètes et les langues dans lesquelles ils travaillent ne cessent d'augmenter et de se diversifier. Par conséquent, ils couvrent des domaines très variés, traduisent à tous les échelons de la société, des cours comme des conférences, des réunions comme des entretiens personnels.

De la même façon, les interprètes français/LSF deviennent de plus en plus polyvalents afin de répondre aux besoins exprimés par les sourds de se rendre à toutes ces manifestations. La présence des interprètes leur permet de s'intéresser à de plus en plus de sujets, lesquels sont de plus en plus traduits. A cet accroissement de domaines de traductions, s'ajoute l'intérêt particulier des sourds pour tout ce qui se passe aussi au-delà des frontières hexagonales. Et les interprètes de répondre à de nouveaux besoins en interprétation où la dimension linguistique s'étend à d'autres langues orales à traduire en langue des signes française – LSF.

Aujourd'hui, quelques interprètes se trouvent dans des situations où l'anglais prend une place dominante dans leurs interprétations vers la LSF. Ces interprètes, encore rares car un niveau d'anglais et une motivation légèrement différente de celle pour interpréter en français/LSF sont nécessairement requis pour une bonne interprétation, ont bien voulu réfléchir aux probables différences de mécanismes d'interprétation entre leur deux couples de langues, français/LSF et anglais/LSF.

Seuls 6 interprètes ont répondu aux questions ; généralement, c'est à partir d'un échantillon de 10 personnes que l'on établit une statistique. Cependant, le thème de cette recherche étant très restreint, le nombre d'interprètes y étant assimilés ne pouvait que l'être aussi. Leurs réponses nous ont tout de même permis d'élaborer le développement ci-après.

Nous verrons d'abord certains concepts généraux de l'interprétation pour nous intéresser ensuite aux particularités d'une interprétation entre l'anglais et la LSF et voir enfin qui traduit et dans quelles circonstances. Pour terminer nous nous interrogerons sur la qualification de l'interprétation anglais/LSF en tant que spécificité de l'interprétation elle-même ou spécialisation de l'interprète.

CONCEPTS GENERAUX SUR L'INTERPRETATION

1. De l'interprétation des discours au métier d'interprète

L'interprétation des discours est au départ l'affaire de tout un chacun. C'est "l'action d'interpréter, de donner un sens à quelque chose" comme le définit le petit Larousse de 2003.

Chaque personne peut avoir une compréhension différente d'un même discours, d'où une perception des choses différente entre les individus, et qui amène parfois à des malentendus ou aux mauvaises interprétations des propos. Mais, en général, tout le monde recourt à l'interprétation, de manière plus ou moins consciente, pour comprendre les discours des autres. Michaël Oustinoff¹⁰, citant Friedrich Schlegel, nous rappelle que nous avons "[...] souvent besoin de traduire le discours d'une autre personne, tout à fait semblable à nous, mais dont la sensibilité et le tempérament sont différents [...] Lorsque nous sentons que les mêmes mots dans notre bouche auraient un sens tout à fait autre ou, du moins, un contenu tantôt plus faible, tantôt plus vigoureux que dans la sienne, et que, si nous voulions exprimer exactement la même chose que lui, nous nous servirions, à notre manière, de mots et de tournures tout à fait différents, il me semble, quand nous voulons définir plus précisément cette impression et en faisons un objet de pensée, que nous traduisons."

Il n'est alors pas anodin de penser que nous passons tous, à un moment ou un autre, par l'interprétation des discours. Un même message peut donc avoir plusieurs significations, selon la personne qui l'interprète et selon ce qu'elle perçoit de l'orateur. Ceci ne fait pas de tout le monde des interprètes pour autant. Car, toujours selon une définition du petit Larousse, un interprète "est la personne qui traduit oralement une langue dans une autre." Evidemment, cette dernière ne fait référence qu'aux interprètes en langues vocales, mais nous savons pertinemment que c'est aussi le cas des interprètes en langues des signes. Benoît Kremer, lui-même interprète en

10 Oustinoff Michaël, *La traduction*, "Que sais-je ?" n°3688, PUF, 2003.

langues vocales, membre de l'AiIC,¹¹ définit plutôt le métier d'interprète en langues des signes de la façon suivante :

"La présence dans le monde des Sourds de nombreux travailleurs sociaux ayant jusqu'ici rempli des fonctions de liaison entre entendants et sourds, empêche souvent une délimitation claire entre leurs rôles respectifs. L'interprète agit comme un intermédiaire entre deux groupes qui, par leur langue et leur culture, ne peuvent se comprendre sans lui.

Son rôle est donc de permettre les échanges de pensées, en transmettant dans une langue un message prononcé dans une autre, rien de moins. C'est ici qu'il diffère de "l'âme charitable" qui prête son concours à une situation où les intervenants se comprennent mal, rien de plus.

C'est ici qu'il se distingue du travailleur social qui doit personnellement intervenir dans les problèmes des sourds, tenter d'y remédier, entreprendre les démarches, donc agit à leur place. Tandis que l'interprète n'agit que sur la forme de leur relation, laissant aux personnes concernées le soin de régler les problèmes."¹²

Selon ces quelques principes, n'importe qui ne peut s'autoproclamer interprète.

Il est important de garder à l'esprit que l'acte d'interpréter nécessite un apprentissage et un approfondissement des méthodes d'interprétations, une bonne maîtrise des langues de travail et un comportement spécifique. Il s'agit là de traduire d'une langue à l'autre sans rien enlever ou ajouter aux sens des propos tenus, en suivant les règles de base énoncées par le code de déontologie des interprètes : la neutralité, la fidélité et le secret professionnel. Ces trois piliers du métier sont renforcés par une liste de règles de conduite¹³ qu'il est important de connaître pour affiner sa vision du comportement idéal de l'interprète.

Ce métier requiert des compétences en traduction. Elles sont régulièrement approfondies, en formation d'interprètes, grâce à de nombreuses lectures ainsi qu'à de nombreux exercices portant sur l'élaboration mentale des processus mis en jeu lors de l'interprétation. Ce n'est qu'en ayant une idée plus précise de ces processus que l'interprète peut travailler, en sachant ce sur quoi il doit focaliser son attention.

11 Association Internationale des Interprètes de Conférences.

12 Kremer Benoît in Gache Patrick, *Cours de DFSSU*, 2002.

13 Cf. le code éthique de l'AFILS.

Afin de mieux percevoir les mécanismes propres à l'interprétation, certaines théories nous ont été enseignées. Elles permettent de comprendre les mécanismes d'interprétation et nous donnent à réfléchir sur le métier d'interprète français/LSF.

Deux notions nous ont particulièrement paru intéressantes : la théorie du sens instaurée par Danica Seleskovitch, et le modèle des 3 efforts créé par Daniel Gile.

D'autres théories peuvent naturellement les compléter, mais nous avons voulu étudier particulièrement celles-ci car elles nous offraient un large panel de tout ce que recouvre l'interprétation.

2. Principes de base

- L'interprétation selon Danica Seleskovitch

De nombreuses études ont été faites pour découvrir comment se passe exactement l'acte d'interpréter ou de traduire. Toutes tombent d'accord sur le fait qu'il est vain de vouloir traduire mot à mot, car la pensée de l'original ne serait pas conservée dans son intégralité et dans son intégrité : les sens seraient totalement perdus.

On nous a souvent conseillé certaines lectures et en particulier, les travaux de Danica Seleskovitch, professeur à l'ESIT et auteur de nombreux livres traitant de l'interprétation.

Selon elle,¹⁴ il est impératif de comprendre qu'interpréter est une opération nécessitant un apprentissage particulier. Elle propose même un "modèle à trois étapes qui vont aussi bien pour la traduction des textes contemporains que pour l'interprétation des discours : 1. comprendre la langue, 2. comprendre le sens, 3. restituer le sens." Grâce à ce modèle, elle établit la théorie du sens selon laquelle l'interprète doit savoir écouter, comprendre un discours avec toutes ses implications pour pouvoir les restituer en totalité, avec ses implicites et la manière de dire de l'orateur. Roman Jakobson parle de deux messages équivalents mais sous deux

¹⁴ Seleskovitch Danica, Lederer Marianne, *Interpréter pour traduire*, Didier Erudition, Collection Traductologie, 4^{ème} édition revue et corrigée, Paris, 2001.

formes différentes, comparant par là la traduction – et son équivalent oral, l'interprétation – à un discours indirect prononcé par le traducteur ou l'interprète.¹⁵

Trois principes sont nécessaires à la théorie du sens :

- *La compétence traductionnelle*, requise pour passer d'une langue à l'autre sans avoir recours au mot à mot ou emprunter les structures syntaxiques de l'orateur. L'interprète est celui qui s'imprègne du discours du locuteur pour bien le comprendre tout en sachant utiliser ce qu'il entend pour le reformuler correctement dans la langue d'arrivée.

En effet, tout ce qui est prononcé dans la langue originale sert de base sur laquelle prendre appui pour construire une parole reprenant les sens de départ mais dans la langue d'arrivée. Le but étant de saisir, non pas tous les mots un à un ajoutés pour former une phrase, mais toutes les unités de sens formant le sens général, l'idée qui se dégage de ce qui est dit.

Bien évidemment, comme l'orateur ne s'arrête pas au milieu de son discours pour attendre que l'interprète ait fini de traduire, ce dernier travaille constamment sur son décalage par rapport au discours et fait fonctionner sa mémoire immédiate, ainsi que sa mémoire à court terme pour réussir à tout dire dans les quelques secondes suivant les paroles originales.

Ceci veut dire que l'interprète fournit, en l'espace de quelques secondes, un travail considérable : il écoute le discours original, le traduit mentalement en passant par une opération de déverbalisation, puis le restitue dans la langue d'arrivée tout en vérifiant que ce qu'il dit correspond aux sens exprimés par l'orateur et en continuant d'écouter le discours.

Ces différentes opérations s'effectuent simultanément et utilisent énormément sa mémoire à court terme : celle-ci lui permet de découper ce qu'il entend en unités de sens. Des études ont montré que l'interprète a des "déclics de compréhension à intervalles réguliers mais suffisamment rapprochés pour toujours tomber à l'intérieur de l'empan auditif."¹⁶ Ce dernier se composant chez tout individu de 5 à 9 "morceaux" de discours. On parle alors de décalage entre l'original et l'interprétation, selon les morceaux de sens saisis par l'interprète.

15 Jakobson Roman, *Essais de linguistique générale – Les fondations du langage*, Les éditions de minuit, Paris, 1963.

16 Seleskovitch Danica, Lederer Marianne, *op. cit.* p. 122.

- *La maîtrise des deux langues de travail* de manière égale est primordiale, de façon à ce que ni l'une ni l'autre ne soit privilégiée par rapport à l'autre.

En effet, interpréter, c'est comprendre certes les mots, mais aussi tous les éléments du vouloir dire du locuteur, pour pouvoir restituer le discours dans sa globalité dans une langue immédiatement intelligible. Par conséquent, l'interprète est censé pouvoir comprendre ses deux langues de travail sans fournir un trop gros effort. Il doit aussi pouvoir les utiliser comme n'importe quel locuteur natif dans le but d'être compris tout de suite par tous ceux qui l'écoutent pour avoir accès au discours.

Pour cela, il a besoin de posséder de bonnes ressources intellectuelles, une aisance à s'exprimer et la faculté de prendre en compte tous les éléments extra linguistiques utiles à sa compréhension. Tout ce qui fait partie de la situation de communication sert l'interprète : "la personne qui parle, le public ou les interlocuteurs auxquels elle s'adresse, l'endroit où ils se trouvent ; le moment est partagé par tous, les références connues."¹⁷ Ces éléments composent les indices de communication qui doivent être pris en compte dans l'interprétation ; le débit et la prosodie de l'orateur jouent aussi un rôle important.

- *La connaissance du sujet et de la situation de communication* est la dernière notion importante de cette théorie du sens. Elle permet à l'interprète d'être préparé à ce qu'il va entendre. En effet, la déontologie du métier précise qu'une bonne préparation antérieure, avec documents et vocabulaire spécifique, permet à l'interprète de ne pas être pris au dépourvu par des idées qu'il ne connaît pas ni par un lexique technique.

De cette manière, l'interprète est prêt et peut utiliser ses ressources intellectuelles à bon escient dans son interprétation, c'est-à-dire utiliser un champ sémantique particulier et faire référence à un champ cognitif regroupant ses expériences et connaissances sur le sujet.

L'interprétation est une activité intellectuelle regroupant donc un certain nombre de mécanismes permettant à l'interprète de passer d'une langue à l'autre pour restituer le sens des discours exprimés.

¹⁷ Seleskovitch Danica, Lederer Marianne, *op. cit.* p. 127.

Prendre pleinement conscience de tout cela nous amène petit à petit à penser à toute l'énergie fournie par l'interprète à ce moment là. Daniel Gile, nous éclaire sur les efforts de l'interprète lors de l'interprétation et nous ouvre les yeux sur la façon de fonctionner.

- Le modèle des 3 efforts de Daniel Gile

Après ce que nous venons de voir, il est évident que l'interprétation est une tâche vite fatigante. Elle requiert de grandes ressources intellectuelles, de la mémoire, la capacité de passer d'une langue à l'autre et la faculté d'auto correction. L'interprète n'est cependant pas une machine à traduire ; c'est pour cela qu'il lui est fortement conseillé de ne traduire que 4 heures par jour.¹⁸ A la manière d'un coureur de 100m, l'interprète accomplit la tâche pour laquelle il a été formé, mais a besoin d'une période de travail réduite et d'un repos conséquent pour faire aussi bien, voire mieux, lors des prestations suivantes.

Afin d'avoir une idée plus précise des efforts engendrés par le passage d'une langue à une autre, nous avons choisi de nous reporter aux études faites à ce sujet par Daniel Gile. En effet, dans son ouvrage¹⁹ publié en 1995, il prend acte de toutes les recherches entreprises à propos des interprètes, de l'interprétation et de son fonctionnement au niveau du cerveau. Ces dernières sont encore aujourd'hui en pleine expansion. De ce fait, toutes les informations recueillies pour notre recherche ne sont que le fruit de sensations exprimées par les interprètes interrogés car nous n'avions ni le matériel ni les qualifications pour analyser leur travail cérébral plus profondément.

Daniel Gile, lui, dévoile un modèle des 3 efforts qu'il est important d'étudier, afin d'être parfaitement au courant des mécanismes d'interprétation. Ces connaissances préalables nous seront utiles pour la suite de ce thème de recherche.

Certaines théories, comme celle de Danica Seleskovitch que nous venons de voir, découpent donc l'interprétation en 3 étapes fondamentales : comprendre – déverbaliser – restituer. On s'imagine déjà combien cela demande d'énergie à

18 Cf. code éthique de l'AFILS.

19 Gile Daniel, *Regards sur la recherche en interprétation de conférence*, Presse Universitaire de Lille, 1995.

l'interprète puisqu'il est important d'éviter le mot à mot et de vérifier sa restitution tout en traduisant.

Mais, Daniel Gile remarque "que le principal facteur de difficulté en interprétation est la pression du temps, qui comprime des activités d'analyse et de production dans un très court délai et qui impose notamment une simultanéité des activités et un partage important de l'attention."²⁰ C'est grâce à cette observation qu'il a élaboré le modèle des efforts, dans lequel il distingue l'effort d'écoute et d'analyse, l'effort de production et l'effort de mémoire à court terme. Chaque effort englobe des activités particulières à maîtriser et à doser pour interpréter sans se fatiguer outre mesure.

- *L'effort d'écoute et d'analyse* regroupe tous les processus mis en route pour entendre correctement le discours de l'orateur et vérifier les informations avec ce que l'interprète sait déjà ou suppose savoir, tout en prenant en compte le principe de cohérence des idées. Cet effort peut être soumis à divers facteurs entraînant une mauvaise compréhension des discours : le bruit ambiant, le débit du locuteur, la technicité de son discours, etc. Ce dernier point peut cependant être déjoué si l'interprète a préalablement eu connaissance du sujet traité.

En effet, toute préparation antérieure, tant sur le plan du thème abordé que sur le vocabulaire technique employé, fera que l'interprète sera moins gêné par les mots et se concentrera plus sur sa façon de comprendre correctement les idées pour bien les reformuler.

- *L'effort de production* regroupe quant à lui tous les mécanismes engendrés lors de la mise en mots dans la seconde langue des propos tenus dans la première langue. L'interprète gère en même temps les interférences linguistiques entre les deux langues qui risqueraient de le faire tomber dans le mot à mot, la copie syntaxique ou autres phénomènes qui gêneraient la compréhension des auditeurs de la seconde langue. A ce moment là, Daniel Gile remarque que l'interprète prend le temps de faire des pauses dans sa production, ceci l'aidant "à segmenter, à comprendre et à reformuler le discours en simultanée."²¹

20 Gile Daniel, *op. cit.* p. 91.

21 Gile Daniel, *op. cit.* p. 39.

Cependant, l'interprète rencontre quand même d'autres facteurs ne lui facilitant pas la tâche : ses propres connaissances qui, malgré une préparation, sont toujours moindres que celles de l'orateur et des auditeurs, le débit de l'orateur qui est fort différent de celui qu'il aurait lui-même, le fait de commencer ses phrases avant de comprendre toute l'idée pour ne pas laisser trop de "blanc" entre les morceaux de discours, etc., qui sont autant de déclencheurs d'erreurs ou de maladresses possibles au cours de la production.

- *L'effort de mémoire à court terme* enfin, englobe toutes les activités visant à se souvenir de ce qui vient d'être dit, en vérifiant ce que l'on prononce et en s'assurant de la cohérence entre les idées précédemment exprimées par rapport à celles qui suivent.

De plus, c'est là que l'interprète fait appel à ce qu'il a appris pendant sa préparation pour bien comprendre les idées et utiliser le lexique adéquat. Cet effort nécessite un entraînement régulier dans le but d'augmenter la capacité de stockage dans la mémoire.

Daniel Gile ne s'arrête pas à la présentation de ces 3 efforts. Maintenant qu'il les a mis en valeur, il peut désormais montrer leur interaction et la façon dont l'interprète les manie pour ne pas en privilégier un plutôt qu'un autre. Dans la situation idéale, l'interprète fonctionne selon ses besoins dans chaque effort, besoins qui doivent être équivalents pour qu'aucun effort ne soit plus rude que l'autre. Daniel Gile forme alors un modèle selon le schéma suivant :

$$E + M + P + C = T$$

Où E représente l'effort d'écoute et d'analyse, M l'effort de mémoire à court terme, P l'effort de production, C l'effort de coordination des 3 efforts précédents et T le total des besoins.

Il approfondit ensuite son schéma en incluant le fait que chaque interprète possède une capacité de traitement disponible qui diffère d'un interprète à l'autre, d'un moment à l'autre. C'est en maniant cette capacité de traitement disponible par rapport aux demandes d'efforts à fournir que l'interprète gèrera ses efforts ; son

écoute et son analyse, sa production ainsi que sa mémoire seront d'autant mieux maîtrisées qu'il saura gérer la dose de traitement à donner à chaque effort.

Le modèle des 3 efforts est très pertinent et nous montre tout ce dont l'interprète doit s'occuper lors de chaque interprétation. Naturellement, ce modèle repose sur des observations scientifiques mais l'interprète, lui, ne s'en rend pas forcément compte sur place.

En effet, au cours des simulations d'interprétations organisées par Francis Jeggli en formation ou lors des stages pratiques encadrés par les interprètes tuteurs, nous avons pu remarquer certaines difficultés, soit lors de la réception d'un message, soit lors de sa production. Il nous est alors apparu que nous fournissions un trop gros effort d'écoute qui empêchait la mémoire à court terme de travailler correctement et la production du discours en seconde langue manquait de nuance ; ou bien nous étions trop concentrées sur l'effort de production et nous n'entendions pas ou ne comprenions pas le discours original.

Tout au long de sa pratique, l'interprète ne doit pas oublier de mettre la même somme d'énergie dans les 3 efforts pour produire une interprétation adéquate.

En ayant conscience des mécanismes précis de l'interprétation, il nous semble important de regarder plus avant la notion de maîtrise des langues de travail. L'interprète se trouve être bilingue par nécessité mais ne nous méprenons pas : tout bilingue ne peut pas être interprète.

3. Le bilinguisme : de et vers sa langue maternelle pour une interprétation plus automatique

Gardant à l'esprit les principes de base précités, nous nous forçons une image de l'interprète idéal en tant qu'être bilingue. Selon Claude Hagège, cela "implique que l'on sache parler, comprendre, lire et écrire deux langues avec la même aisance. Un critère sûr de cette perfection des deux compétences est, dans le maniement de chacune des deux langues, l'égalité connaissance, c'est-à-dire l'égalité rapidité d'emploi, en tant que locuteur, et d'identification, en tant qu'auditeur, de

certaines structures qui caractérisent toutes les langues."²² Cependant, toute personne capable de telles tâches dans deux langues différentes ne peut pas forcément être interprète. En effet, le bilinguisme n'est qu'un facteur grâce auquel on peut prétendre entrer en formation d'interprète ; ce n'est que là que l'on apprendra toutes les subtilités du métier.

Au commencement de l'interprétation français/LSF, les interprètes étaient, en général, enfants entendants de parents sourds. En effet, dans la logique de transmission des langues, qui, autre que les enfants de ceux qui utilisent la LSF quotidiennement, aurait été mieux placé pour effectuer ce type de métier ? La LSF était autant, voire plus, que le français leur langue maternelle ; ils en connaissaient les moindres nuances, les signes les plus idiomatiques, les expressions les plus typiques. Par conséquent, ils pouvaient traduire d'une langue à l'autre de façon tout à fait naturelle :

- L'interprétation est fluide car ils ne butent pas sur des expressions particulières ou sur du vocabulaire,
- L'effort d'écoute et d'analyse est centré sur les sous-entendus, les implicites, l'intention, l'emphase du locuteur,
- Le discours est plus naturel vers la langue d'arrivée.

Point négatif cependant : ils n'étaient pas forcément neutres, ou étaient considérés comme ne pouvant pas l'être puisque faisant partie de la communauté sourde et que l'on ne peut, comme le précise l'adage, "être à la fois juge et partie." Tout le contexte de l'époque contribuait à une telle image : pas de cadre déontologique, des interprètes "pour sourds" et non "en langue des signes,"²³ ...

Aujourd'hui, tout a changé : le nombre d'interprètes issus de familles sourdes est en constante baisse. Par exemple, aucune des stagiaires interprètes en formation à Serac/Paris VIII en 2004-2005 ne comptaient de sourds dans leur famille. Par conséquent, la LSF est une langue apprise avec laquelle il faut vivre, jouer, utiliser

22 Hagège Claude, *L'enfant aux deux langues*, Poche Odile Jacob, Paris, [1996] janvier 2005, p. 218.

23 Cf. Quipourt Christine et Gache Patrick, "Interpréter en langue des signes : un acte militant ?", *Langue Française* n°137, Larousse, février 2003.

dans tous ses aspects pour en faire une seconde langue aussi bien maîtrisée que la première, le français.

Dès que l'on passe à une interprétation entre deux langues non maternelles, la bonne maîtrise de ces deux langues est naturellement toujours de mise. Pour un interprète, André Martinet parle de "bilinguisme *professionnel*."²⁴ Dans cette situation, l'interprète, même en connaissant deux langues différentes avec leurs structures différentes, peut néanmoins être gêné par les interférences engendrées par le chevauchement des langues. Il est alors évident que tout manque dans l'une ou l'autre de ces langues engendrera forcément un manque au niveau de l'interprétation : soit la compréhension, soit la restitution des discours pâtira de ce défaut linguistique et l'effort de capacité de traitement sera d'autant plus gros à fournir qu'il devra compenser ces manques entre les 3 efforts.

De nombreuses études montrent qu'existent, entre l'anglais et le français, beaucoup de faux amis, d'expressions figées, qu'il faut savoir reconnaître pour ne pas tomber dans le piège du mot à mot si pratique... Comme le fait remarquer Jean-Paul Vinay,²⁵ les locuteurs de l'anglais ne gérant pas ses interférences ont la fâcheuse tendance à traduire *actually* par "actuellement" et *eventually* par "éventuellement" alors que ces mots signifient "en fait," et "en fin de compte." Finalement, il ne faut pas oublier que l'interprète, travaillant dans n'importe quel couple de langues, est obligé de passer par une phase de déverbalisation pour oublier la première langue et traduire convenablement dans la seconde langue, afin qu'il soit compris par les locuteurs natifs de cette dernière.

Nous avons voulu parler du couple de langues anglais/français après avoir abordé le couple de langues français/LSF car un certain nombre d'interprètes travaillant dans ce dernier couple de langues se trouvent aujourd'hui confrontés à des interprétations entre l'anglais et la LSF, c'est-à-dire entre deux langues non maternelles.

24 Mounin George, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, Paris, 1963.

25 Vinay Jean-Paul, "La traction humaine", *Encyclopédie de la Pléiade : le langage*, Gallimard, Bruges, 1968, p. 735.

Dans la deuxième partie de ce dossier, nous allons voir quand et comment les interprètes se sont trouvés à traduire entre l'anglais et la LSF. Puis nous analyserons les particularités d'une telle interprétation.

PARTICULARITES DE L'INTERPRETATION ENTRE DEUX LANGUES NON MATERNELLES

Ce couple de langues atypique nous intéresse car nous maîtrisons nous-mêmes l'anglais, comme une seconde langue, à la manière de Claude Hagège,²⁶ en tant que langue également maîtrisée par rapport à notre langue maternelle, comme second moyen de communication. Nous sommes aussi interprète débutant en français/LSF. Pour cette dernière raison, il nous paraît encore difficile, voire impossible, de traduire directement de l'anglais vers la LSF.

Or, nous allons le voir tout de suite, les situations où l'anglais et la LSF se côtoient sont de moins en moins rares. A la question "sentez-vous des mécanismes interprétatifs différents en anglais/LSF par rapport à ceux en français/LSF ?" les interprètes interrogés ont évoqué plusieurs facteurs que nous allons développer ensuite.

1. Les situations où les interprètes ont du travailler entre deux langues non maternelles

Ce qui nous intéresse tout particulièrement, et que nous allons nous attacher à voir dans les pages suivantes, est le fait de plus en plus courant que des interprètes travaillant généralement entre le français et la LSF, soient sollicités pour traduire entre l'anglais et la LSF. Afin de se dire capable de traduire directement de l'anglais vers la LSF et vice-versa, un interprète doit être à même d'évaluer ses compétences en anglais, après avoir été convaincu de celles qu'il possède déjà entre le français et la LSF.

²⁶ Hagège Claude, *op. cit.* p. 245.

Certains interprètes n'ont pas voulu répondre aux questions relatives à ce thème de recherche, car ils considéraient qu'ils n'étaient pas interprètes en anglais/LSF mais en français/LSF et que ce n'étaient pas à eux de répondre à cette demande. Certes, leur argument est valable : un pédiatre ne remplacerait pas un chirurgien sous prétexte qu'ils ont la même formation de base.

Dans le cas des interprètes en français/LSF, leur nombre est encore si restreint qu'une formation à l'interprétation de et vers une autre langue que le français n'a pendant longtemps pas été nécessaire et intéresse peu.

Toutefois, même si les interprètes ne sont pas formés à traduire entre l'anglais et la LSF, certains d'entre eux ont dû s'y résoudre à l'occasion de situations particulières. Six interprètes expérimentés ont bien voulu répondre à nos questions – cf. questionnaire en annexes, page I – pour élaborer une typographie de leurs interventions, de leurs motivations et de leurs sensations à ce sujet.

- Une interprète suisse travaille dans ce couple de langues original depuis 1997 alors qu'elle est interprète français/LSF depuis 1996. Elle est souvent intervenue lors de conférences en Suisse, de congrès mondiaux ou européens à l'étranger, de réunions d'entreprise, de cours de formation continue ou de visites guidées à l'étranger. Cependant, ces interventions ne sont pas également réparties tout au long de l'année, s'étalent entre une heure et un mois, pour celles déjà effectuées.

Ce couple de langues est donc encore très rarement utilisé en Suisse ; elle travaille surtout entre ses deux langues de formation (français/LSF) et ne répond qu'à des demandes occasionnelles.

- En France, une interprète s'est vue confiée une interprétation téléphonique avec un collègue anglophone de son employeur sourd pour qui elle servait de "secrétaire interprète." Elle a donc dû faire avec un double handicap : une interprétation par téléphone, dans un couple de langues inhabituel pour elle, l'anglais/LSF ! Les rares fois où l'occasion s'est représentée ne se sont jamais trouvées être lors de conférences. Cependant, elle remarque que c'est généralement lors de conférences internationales, où l'anglais est la langue dominante, que ces demandes interviennent, sans que les interprètes aient été prévenus auparavant.

Depuis qu'elle travaille dans un service d'interprètes, elle n'a plus ce genre de demandes. De nouveau, l'interprétation anglais/LSF ne se trouve pas au centre des intérêts des sourds pour qui elle traduit, puisque les demandes ont cessées.

- Une autre interprète française travaille maintenant depuis 5 ans entre l'anglais et la LSF en plus de ces interventions en français/LSF. La plupart du temps, elle s'est vu confiée des interventions lors de conférences internationales en France comme à l'étranger, où elle peut aussi avoir à traduire de l'anglais vers une langue des signes tactile. Pendant l'année scolaire 2004-2005, elle a traduit dans une école internationale de réalisation cinématographique, les cours de réalisation, de production, d'analyse filmique, etc. En général, elle est toute seule pour toutes ces interventions.

Nous constatons alors que l'interprétation anglais/LSF se situe à un niveau élevé de connaissances ou se cantonne à des thèmes très particuliers où d'autres langues étrangères peuvent avoir cours.

- Une troisième interprète nous a confié qu'elle n'avait interprété entre l'anglais et la LSF qu'à la demande d'amis personnels, lors de séjours à l'étranger, pour des visites guidées ou des sorties.

Il s'agit là de demandes personnelles, donc rarement étendues dans le temps ou dans l'espace pour un plus grand nombre d'interprètes.

- Un autre interprète est simplement "tombé dedans" car il travaillait chez IVT, où les rencontres avec les sourds, comme avec les entendants, étrangers sont fréquentes ; il était apprécié chez IVT et les gens ont naturellement fait appel à lui pour ce genre d'interventions. Cela fait donc maintenant 15 ans qu'il a l'occasion de pratiquer cette interprétation. En général, il s'agit de réunions dans le cadre de programmes européens, dans des domaines comme le multimédia ou le théâtre et l'an passé, lors de l'assemblée générale d'une fédération d'associations européennes d'handicapés, à Varsovie. Après s'être exilé 7 ans dans un département français d'outre-mer, où il n'a jamais eu à traduire entre l'anglais et la LSF, il est revenu travailler en France où il recommence à avoir des demandes même s'il n'est "officiellement plus sur le marché de l'interprétation." Une interprète lui a proposé

une collaboration pour de futures interventions où l'anglais et la LSF se retrouveront langues de travail.

Il est intéressant de noter que ces 2 interprètes souhaitent travailler ensemble dans le futur ; cela nous donne à penser qu'ils savent que les demandes peuvent se concrétiser, suite à leurs prestations antérieures.

- Enfin, un interprète s'est vu propulsé dans ce genre d'interprétations entre deux langues non maternelles, anglais/LSF ou italien/LSF, car il était le seul interprète à maîtriser un tant soit peu ces langues. Au téléphone, en réunion de travail, lors d'une interview en anglais d'une comédienne sourde française par des journalistes italiens en Italie ou sur le tournage d'un film en Italie, sont autant de situations inédites qu'il a du affronter.

Ces situations très particulières sont à regrouper avec celles déjà citées, rares, qui se présentent si peu souvent à l'interprète qu'il risque d'avoir du mal à progresser dans ce type d'interprétation.

Ces quelques interventions entre deux langues non maternelles, langues dans lesquelles ces interprètes ne travaillent pas d'habitude, ont naturellement soulevé des questionnements personnels et des sensations particulières quant aux mécanismes d'interprétation engendrés.

Sont-ils les mêmes que ceux mis en jeu lors d'une interprétation de et vers sa langue maternelle ? Si non, qu'ont ressenti les interprètes comme différences de mécanismes ? Quels sont les autres problèmes qui les gênent lors de telles interprétations ? Voici les quelques thèmes que nous allons aborder maintenant.

2. Quand l'interprétation n'est pas automatique

Le premier problème de taille soulevé par les 3 interprètes qui n'ont eu que de très rares occasions de travailler entre l'anglais et la LSF est celui de la restitution d'un discours vers l'anglais.

Comme ils nous l'ont fait eux-mêmes remarqué, ce n'est pas de l'anglais vers la LSF qu'ils rencontrent le problème – à ce moment là, ils ne notent d'ailleurs aucun changement dans leur manière de traduire, c'est-à-dire aucune différence de

mécanisme – mais bien de la LSF vers l'anglais où la formulation en langue d'arrivée devenait difficile.

Nous n'avons pas observé cette gêne uniquement chez les interprètes : les locuteurs occasionnels de l'anglais se trouvent eux aussi souvent confrontés à cela. Ils comprennent plus ou moins bien mais notent d'importantes lacunes lors de l'expression. Claude Hagège parle de *compétence passive* : des locuteurs d'une langue la maîtrise suffisamment pour comprendre tout un discours mais ne sont pas capables de s'exprimer dans cette même langue.²⁷

Les interprètes rencontrant ce genre de difficulté possèdent donc cette compétence passive alors que, normalement, une compétence active dans les deux langues est nécessaire dans ce métier. Certains nous ont confié travailler chez eux énormément sur le côté compréhension de l'anglais, en visionnant des films en version originale avec ou sans sous-titres, en écoutant de la musique américaine ou en lisant en anglais. Par conséquent, il paraît normal qu'ils réussissent mieux à comprendre qu'à s'exprimer. Peut-être pourraient-ils recourir aux mêmes exercices que ceux effectués en formation d'interprète pour améliorer leurs niveaux dans les deux sens : écouter de l'anglais certes, mais aussi visionner des vidéos en LSF tout en enregistrant leurs interprétations en anglais.

Dans le cas que nous venons d'exposer, le problème résidant dans la mise en mots en anglais, c'est la déverbalisation et la restitution qui sont en cause. Les interprètes ne maîtrisent pas assez l'anglais pour pouvoir s'exprimer naturellement dans cette langue ; ils ont recours à une double déverbalisation pour y arriver, ce qui double leur temps d'interprétation et les fatigue d'autant plus.

Ils nous précisent eux-mêmes leur passage par "la case français" pour pouvoir traduire correctement. Par conséquent, ils augmentent les efforts nécessaires à leur capacité de traitement ainsi que les efforts de production ; les tâches interprétatives sont dédoublées : compréhension – déverbalisation – 1^{ère} reverbération en français – déverbalisation – restitution en anglais.

Pour éviter ce problème de temps en simultanée, l'un des interprètes à recours à la consécutive pour que cela se perçoive moins. Nous pensons néanmoins que la meilleure solution serait d'améliorer leurs niveaux de maîtrise de l'anglais pour arrêter tout passage par le français.

27 Hagège Claude, *op. cit.* p. 246.

Contrairement à ces 3 interprètes, les 3 autres, travaillant plus régulièrement entre l'anglais et la LSF, ne connaissent pas ce problème. Ils maîtrisent tous trois l'anglais de manière active, en *compétence communicationnelle* comme le décrit Hymes,²⁸ c'est-à-dire aussi bien en compréhension qu'en restitution. L'une d'entre eux voyage beaucoup à l'étranger où ses amis sourds britanniques pratiquant la BSL – British Sign Language – la lui ont appris. Certaines combinaisons de langues peuvent par conséquent parfois créer des interférences, notamment entre la LSF et la BSL : entendant de l'anglais, elle a plus naturellement tendance à produire de la BSL. Il lui faut un déclic plus long pour produire de la LSF, mais cela ne la gêne pas outre mesure.

Dans leurs cas, l'interprétation anglais/LSF comme français/LSF est automatique : ils ne remarquent aucune différence entre les mécanismes interprétatifs français/LSF ou anglais/LSF.

Une maîtrise incomplète de l'anglais entraîne donc nécessairement des manques dans l'interprétation de cette langue vers la LSF et vice versa ainsi qu'une appréhension des situations de traduction où elles se trouvent en contact. Seuls des exercices plus poussés et des expériences moins rares permettront aux interprètes d'améliorer leurs compétences interprétatives dans ces deux langues.

Outre ce problème de langue, d'autres éléments peuvent apparaître, empêchant l'interprète de bien comprendre ou de bien restituer le discours.

3. Différences de mécanismes rencontrées

Seules 2 interprètes maîtrisent parfaitement l'anglais pour leur permettre d'analyser les moments où l'interprétation devient laborieuse et nous expliquer ce qu'elles sentent de différent dans les mécanismes alors mis en jeu. Un troisième interprète nous a seulement précisé que ce sont, en général, les locuteurs non anglophones qui ont toujours porté une grande attention à leur anglais, réduisant ainsi les difficultés qu'il aurait pu lui-même rencontrer.

²⁸ Hagège Claude, *op. cit.* p. 223.

La première interprète note quelques différences par rapport à sa manière de fonctionner habituellement : d'abord, elle a besoin de plus de décalage entre le discours original et sa production, quand elle travaille de ou vers l'anglais. Peut-être est-ce dû à une volonté de véritablement bien entendre le discours.

En effet, bien que la langue soit quasi maternelle pour elle, l'effort d'écoute et d'analyse, ou l'effort de production, prend plus de temps. Nous ne pouvons identifier la raison pour laquelle cela arrive car nous nous reposons essentiellement sur les sensations exprimées par les interprètes. Celles-ci demeurent parfois vagues, mêmes pour les interprètes qui les ressentent. Peut-être est-ce dû aux particularités de la langue elle-même qui fait que le sens est compris plus tardivement ...

Deuxième point : elle sent nettement moins l'influence de la langue orale sur la langue signée et vice-versa. Toutes les fois où il est si "facile" de tomber dans le français signé sont gommées dès lors que le discours original est en anglais. Dans l'autre sens, les signes idiomatiques, les expressions figées en LSF comme "pi sourd" ou "touche fini" ne peuvent être calquées vers l'oral. On nous rétorquera que c'est aussi le cas en français. Certes, mais les interprètes butent souvent sur ces deux expressions si claires, brèves, précises, que nous ne pouvions que le signaler.

Troisièmement, elle a remarqué que ses labialisations sont moins prononcées, moins lisibles lorsqu'elle traduit vers la LSF car le mot ou la prononciation attachée au signe ne lui vient pas. Tant que ses expressions du visage demeurent intactes, la LSF ne perd pas trop de ses paramètres fondamentaux.

Enfin, le français est totalement gommé de son cerveau lorsqu'elle interprète entre l'anglais et la LSF, si bien que si quelqu'un s'exprime soudainement en français, elle est perturbée.

Pour la seconde, ce sont vraiment les éléments intrinsèques à la situation de communication qui sont le plus perturbants.

Les interprètes ont souvent relevé le fait de ne pas connaître un domaine technique particulier où un vocabulaire spécialisé en anglais est employé. Ces deux facteurs engendrent des bouleversements dans leur manière de traduire. Ils doivent interrompre l'orateur, lui demander de répéter le mot en question. Un terme inconnu,

dans n'importe quelle langue oblige l'interprète à interrompre le discours, proposer l'alternative du tableau pour une orthographe précise et une connaissance future ; discuter avec les personnes sourdes afin de mettre au point un code pour le vocabulaire nouveau jusqu'à ce qu'un concept précis émerge qui créera le signe adéquat, etc.

Nous pencherions pour un rapprochement avec l'interprétation français/LSF où un interprète néophyte dans un domaine, n'ayant pas eu de préparation antérieure avec une liste du lexique spécialisé, se retrouvera en peine et aura de grandes difficultés de traduction. Il devra recourir aux mêmes méthodes pour comprendre et se faire comprendre. L'expérience aidant, s'il interprète souvent le même thème, les difficultés relatives au vocabulaire s'estomperont.

Un élément que nous n'avions pas prévu et qui gêne pourtant la compréhension de l'interprète lors d'une traduction déjà compliquée, est l'accent du locuteur, en particulier celui du locuteur non anglophone.

Evidemment, lorsque l'on traduit entre l'anglais et la LSF, il est nécessaire de maîtriser non seulement les idiomes mais aussi de reconnaître et de comprendre les différents accents : britannique et américain étant les plus répandus.

Il se trouve cependant qu'en conférences internationales, de nombreux intervenants peuvent prendre la parole, anglophones ou non. Et c'est là que cela devient préoccupant : les locuteurs de l'anglais dont ce n'est pas la langue maternelle ont souvent un accent très fort.

Pour l'une des interprètes interrogés, les japonais et les sud-américains sont les plus durs à comprendre, ainsi que les français chez qui elle ne reconnaît même pas la langue ! Pour une autre, ce sont les pakistanais, ou les habitants du centre et de l'est de l'Asie qui sont les plus incompréhensibles. De là découle une tension supplémentaire et un effort d'écoute décuplé pour saisir le moindre mot connu, pourtant prononcé dans une langue parfaitement maîtrisée.

Finalement, la question de différences de mécanismes interprétatifs entre deux langues non maternelles se résout d'elle-même, après étude des facteurs ci-dessus : une fois les mécanismes acquis dans un couple de langues, toute autre interprétation dans un autre couple de langues non maternelles, passera par le même

chemin dans le cerveau, à condition que ces langues soient maîtrisées comme autres moyens de communication.

Les facteurs perturbants demeurent les mêmes quelles que soient les langues en présence : le bruit ambiant, le débit et la prosodie de l'orateur, son accent dans une langue qui n'est pas la sienne, le vocabulaire spécialisé, la fatigue, le stress, etc. et peuvent cependant être accrus selon la situation de communication.

Toutefois, les interprètes travaillant entre l'anglais et la LSF rencontrent d'autres particularités, aucunement liés à l'interprétation en elle-même. En effet, peu nombreux sur le marché, ils se sont formés seuls et ont rarement l'occasion de travailler en binôme. Vérifier leurs interprétations et parler de ce qui va ou ne va pas ne leur est pas permis puisqu'ils ne se rencontrent jamais, contrairement à ce qui se passe pour les interprètes français/LSF.

4. Autres aspects

En premier lieu, notons que les interprètes traduisant aujourd'hui entre l'anglais et la LSF n'ont jamais suivi d'autre formation que celle d'interprète français/LSF, dispensée dans divers centres de formation parisiens – Serac/Paris VIII, ESIT – ou genevois – ETI – ou se sont formés sur le terrain. Tous ont cependant pris l'initiative, sous l'impulsion des sourds participant à des conférences ou des cours en anglais, d'interpréter de temps à autres dans cette langue. Par conséquent, toutes les informations – s'il y en a – que peuvent avoir les interprètes en langues vocales travaillant entre deux langues non maternelles, ne leur ont pas été fournies. Ils ont dû tout apprendre sur place et travaillent donc en tant qu'interprètes non formés dans ce type d'interprétation.

Cette situation n'est pas sans nous rappeler celle des interfaces. A la différence importante que les premiers ont quand même suivi une formation de base que les seconds se refusent encore, pour beaucoup, à envisager.

Bien que les mécanismes d'interprétations semblent être les mêmes dans n'importe quel couple de langues, comme nous venons de le voir, les interprètes regrettent vivement ce manque de formation complémentaire. Nous verrons par la suite ce qui pourrait leur être proposé dans ce domaine.

De plus, étant très peu nombreux à oser interpréter dans ces deux langues – sur les 6 interprètes interrogés, 5 vivent en France et 1 en Suisse – il ne leur est absolument pas possible de se rencontrer pour une supervision ni même de travailler ensemble pour s'enrichir les uns les autres.

Par conséquent, tout ce à quoi un interprète français/LSF a habituellement recours pour améliorer ses interprétations, pour ne pas porter le fardeau d'une interprétation mal gérée ou d'une situation de communication difficile, les interprètes anglais/LSF n'y ont pas accès. Ils doivent gérer seuls tout ce qui a trait au côté psychologique de l'interprétation et manquent de regard critique sur ce qu'ils font. Une situation qu'il est important d'améliorer dans les années à venir.

Malgré les différences de mécanismes interprétatifs ou les problèmes rencontrés, les rares interprètes anglais/LSF amènent beaucoup de propositions pour améliorer leurs conditions de travail ou le futur, en général, de ce type d'interprétations. Où en sont-ils vraiment aujourd'hui en France, qu'envisagent-ils pour le futur de leur métier et pensent-ils finalement que leur couple de langues soit une spécificité de l'interprétation ou une spécialisation de leur part ?

LA SITUATION DES INTERPRETES CONFRONTES À L'ANGLAIS/LSF EN FRANCE

1. Constat

Malgré le fait que 6 interprètes seulement ont répondu à nos questions sur le forum Internet des interprètes, il ne nous paraît pas prudent d'assurer qu'ils sont les seuls à le faire. Peut-être sont-ils les seuls à avoir osé prendre contact avec nous ...

Aux côtés de ces 6 interprètes, certains de leurs collègues ou futurs collègues, commencent à s'intéresser à cette interprétation si particulière. Le premier élément les faisant pencher vers l'interprétation anglais/LSF est leur très bon niveau d'anglais – ils possèdent l'anglais comme 2^{ème} langue ou ils ont suivi un cursus universitaire d'anglais. Nous l'avons vu, cet élément est primordial ! Ensuite, ce couple de

langues leur offre la possibilité d'intervenir dans des situations qu'ils ne rencontreraient pas autrement, une plus grande ouverture d'esprit, des déplacements à l'étranger et une diversité d'interventions encore plus large que celle déjà rencontrée lors d'interprétations français/LSF.

Pour ceux qui travaillent déjà, leurs motivations étaient proches de celles avancées par leurs futurs collègues dans ce couple de langues. Ne pouvant pourtant pas suivre de formation spécifique, faute de moyens et non par manque de motivation, ils ont dû se former seuls, selon leurs besoins personnels :

- Encore en formation d'interprète, l'une des interprètes s'est rendue au congrès mondial des sourds en tant que participante et a tout de suite remarqué les interprètes traduisant à partir de l'anglais, quelles que soient leurs langues de travail.

Après obtention de son diplôme, elle a suivi une courte formation en langue des signes internationale à Londres avec d'autres interprètes européens puis s'est préparée de manière autodidacte : textes en anglais traduits vers la LSF devant une caméra, ou vidéos en LSF traduites en anglais sur magnétophone en demandant des corrections à un professeur d'anglais pour voir comment elle aurait pu mieux traduire, ou plus en accord avec la syntaxe, la grammaire et le lexique de la langue anglaise.

- Une autre interprète s'entraîne à l'aide des films en version originale sous-titrés et en rencontrant des étrangers pour perfectionner sa manière de dire.

- Une autre a "simplement" suivi les conseils et utilisé les techniques qu'on lui avait précédemment données en Maîtrise de traduction en anglais et les a appliqués à ses interprétations anglais/LSF.

- Un interprète ne s'est jamais demandé comment traduire entre ces deux langues : il a dû le faire et ne pense pas avoir besoin d'entraînement spécifique pour mieux faire.

- Les autres interprètes interrogés essaient régulièrement d'améliorer leurs prestations mais n'ont pas forcément trouvé les moyens les plus efficaces ou les plus sûrs pour y parvenir : ils utilisent leur flair, leur instinct par rapport à ce qu'ils connaissent de l'interprétation français/LSF.

En étant si peu nombreux à traduire entre l'anglais et la LSF, cette particularité n'attirant finalement que peu d'interprètes, ceux qui s'y penchent déjà ont aussi réfléchi à la manière d'améliorer leur quotidien, tout comme à la façon d'augmenter le nombre d'interprètes anglais/LSF.

2. Idées de formations

En règle générale, tous les interprètes diplômés devraient continuer à suivre des formations diverses pour améliorer leur culture générale, cultiver leur ouverture d'esprit et surtout apprendre toujours plus. Ceci afin d'être en mesure de répondre aux besoins des sourds qui s'intéressent de plus en plus à des domaines techniques.

Christine Quipourt et Patrick Gache le font remarquer dans leur article²⁹ en précisant que "la formation continue doit être un souci constant de tous les interprètes professionnels : les jeunes sourds s'orientant vers des études supérieures ou des formations professionnelles hautement techniques étant de plus en plus nombreux, des spécialisations complémentaires sont devenues indispensables à notre profession." La plupart de ces formations peuvent être suivies dans les centres de formation appropriés. Il faut que les interprètes réfléchissent à leurs centres d'intérêt et se renseignent sur les dates et lieux de ces formations.

Chacun a la chance de pouvoir se former dans une discipline qui lui convient particulièrement, afin de donner plus de poids à ses interprétations, de posséder déjà quelques connaissances sur le sujet puisqu'il s'agit d'un intérêt personnel et d'être plus motivé que d'autres à se déplacer pour un certain type d'intervention.

Le registre national de l'AFILS³⁰ précise déjà les thèmes que certains interprètes préfèrent traduire. Pourquoi ne pas l'élargir à tous les interprètes

29 Quipourt Christine, Gache Patrick, "Interpréter en LSF : un acte militant ?", *Langue Française* n°137, Larousse, Paris, février 2003, p.112.

30 Association Française des Interprètes en Langue des Signes.

répertoriés et à tous les futurs interprètes ? Il est vrai cependant que le petit nombre d'interprètes en France ne permet pas de ne traduire que dans ses thèmes favoris, mais cela donne déjà une idée plus précise des capacités des interprètes affiliés. Et les usagers et les clients des services d'interprètes d'apprécier de savoir à l'avance les spécialités des interprètes pour les occasions où ils auraient besoin de quelqu'un qui maîtrise tel ou tel sujet. La polyvalence des interprètes français/LSF reste toutefois leur attrait principal.

Afin d'avoir plus souvent la possibilité de se former à certains types de sujets, encore faudrait-il que les interprètes qui demandent une formation soient assez nombreux et s'inscrivent effectivement à celles qui leur sont proposées.

En effet, il y a maintenant quelques années de cela, Francis Jeggli avait soumis l'idée d'une formation en interprétation anglais/LSF au sein de l'AFILS afin de répondre à la demande des interprètes. Tout avait été organisé pour se rendre quelques jours en Angleterre, où les interprètes européens en langues des signes, souhaitant se former à l'interprétation de et vers l'anglais, devaient partager leurs expériences, leurs idées, leurs manières de fonctionner, voir comment améliorer la situation et surtout participer à des ateliers d'interprétation. Malheureusement, le fait de devoir se déplacer hors de France a démotivé les interprètes et la formation a du être annulée pour cause d'un nombre d'inscriptions insuffisant.

Nous comprenons naturellement que les coûts des formations peuvent parfois évincer certains interprètes, tout comme le coût des formations professionnelles pour n'importe quel individu. Cependant, ces formations spécifiquement adressées aux interprètes se trouvent être tellement rares qu'il est regrettable de renoncer à s'y rendre.

Aujourd'hui, l'AFILS ne propose plus aucune formation de peur de devoir l'annuler, faute de participants. Pourtant, lors des journées AFILS organisées une fois par an, des demandes de formations se font encore entendre, des idées sont exposées, mais nous ne voyons pas encore les répercussions de ces doléances. Seules des formations touchant au domaine de la santé sont régulièrement organisées, répondant au besoin croissant d'interprètes dans les hôpitaux où les accueils en LSF ont été ouverts.

Ne serait-il pas possible de recourir à des partenariats, à du sponsoring avec l'ONU ou la Communauté Européenne pour organiser et financer les formations des

interprètes, quelles que soient leurs langues de travail ? Sommes-nous bloqués par le fait que la LSF soit une langue récemment reconnue par la loi ? Il est pourtant clair que seules des formations complémentaires dans des domaines ou des langues particulières sont en mesure d'améliorer les prestations des interprètes.

L'une des interprètes interrogés nous a confié son envie de participer à des formations pour se sentir plus confiante dans sa façon de faire. Ce qui fait surtout défaut aux interprètes qui doivent traduire dans un couple de langues particulier, comme l'anglais/LSF, c'est le manque d'aval donné par des formateurs. En effet, tout interprète sortant de formation se voit sanctionner d'une note émanant d'une évaluation, lui donnant la "permission" d'aller travailler.

Dans le cas de l'anglais/LSF, personne n'a jamais donné son avis sur les prestations des interprètes ; ils sont seuls face à eux-mêmes. Ils se sentiraient rassurés s'ils pouvaient participer à une formation leur permettant d'abord d'évaluer leurs compétences linguistiques, puis leur donnant conseils et recommandations pour ce type d'interprétation.

Que dire alors des idées de formations des interprètes ? Certains voient même l'utilité d'organiser des formations où l'interprétation entre plusieurs types de langues des signes – LSF, BSL, ASL, LSQ, etc. – seraient au programme, où d'autres couples de langues seraient étudiés – espagnol/LSF, italien/LSF, allemand/LSF, etc. – plus seulement l'anglais/LSF, pour favoriser les échanges des sourds et des entendants de toute l'Europe. Même des formations en langue des signes internationale rencontreraient un franc succès, étant donné le nombre croissant de festivals ou de manifestations organisés à l'échelle européenne.

Tout cela en prenant en compte les compétences linguistiques des interprètes dans tous les couples de langues envisagés. Comme nous l'avons dit tout au long de ce thème de recherche, seule une bonne maîtrise des deux – ou plusieurs – langues de travail assure une bonne interprétation des discours. Cela ne doit pas être négligé au profit d'un nombre accru de formations où les interprètes ne seraient pas qualifiés dans les langues en question.

De plus, il nous paraît important de souligner l'éventualité d'interférences linguistiques lors d'interprétations entre langues des signes, comme entre langues vocales : si un interprète est amené à traduire entre une langue vocale et une langue

des signes différente de la langue des signes habituellement couplée avec la première, des interférences de signes pourraient survenir. Mais ceci ferait l'objet d'une autre recherche ...

Finalement, quelles que soient les langues en présence, une formation préalable ne sera jamais de trop pour que les interprètes se sentent confiants lors de leurs interprétations dans d'autres langues que le français et la LSF. Les sourds qui font appel à eux doivent aussi être sûrs de la personne qu'ils ont en face d'eux, de la même façon qu'ils peuvent avoir confiance en leur interprète français/LSF.

Mais, cette particularité de traduire entre l'anglais et la LSF que nous avons jusqu'ici évoquée, correspond-elle alors à une spécificité de l'interprétation ou à une spécialisation de l'interprète ?

3. Spécificité de l'interprétation ou spécialisation de l'interprète ?

Cette question soulève de nombreuses controverses parmi les interprètes interrogés, selon leur vision des choses. Beaucoup restent cependant persuadés qu'il s'agirait plutôt d'une spécificité de l'interprétation plus qu'une spécialisation de l'interprète. D'autres avancent l'idée d'une "spécialité" de l'interprète à la place des deux adjectifs que nous avons proposés.

Avant d'interroger les interprètes, nous pensions qu'il s'agissait là d'une spécialisation de l'interprète car ce couple de langues est choisi par les interprètes qui l'utilisent. De la même façon se spécialise-t-on dans un domaine qui nous intéresse plus particulièrement.

Aux vues des réponses émises par les interprètes, nous avons pensé que les définitions du petit Larousse 2003 pourraient nous donner des pistes de réflexions pour essayer de répondre plus facilement à cette question :

- *spécialisation* : action de spécialiser ; fait de se spécialiser.
- *spécialiser* : rendre quelqu'un compétent dans un domaine déterminé, le rendre apte à un métier, à un travail particulier ; *se spécialiser* : se consacrer à une branche déterminée, à un domaine particulier.

Il apparaît donc, selon ces définitions, que l'interprète serait un être compétent dans le domaine déterminé de l'interprétation, puisque, pour y parvenir, il a suivi une formation qui l'a rendu apte à pratiquer ce métier particulier. Il serait alors logique de dire qu'un interprète se spécialise dans un domaine particulier, comme les sciences, la justice, la médecine, l'interprétation scolaire, ou tout autre domaine qui lui conviendrait mieux. Les 6 interprètes interrogés pencheraient aussi pour ce genre de vision de leur travail ; ils ne se considèrent pas spécialisés dans un couple de langues, mais plutôt dans un thème.

Pourtant, nous aurions vraiment pensé qu'une spécialisation anglais/LSF s'imposait car ce couple de langue est trop rare pour parler d'autre chose. Cependant, les définitions et les opinions des interprètes sont plus fortes et montrent un point de vue différent, lequel se trouve être plus pertinent et adapté à la situation.

Par conséquent, l'interprétation anglais/LSF serait une spécificité de l'interprétation français/LSF. Là encore, nous nous référons aux définitions données par le dictionnaire pour nous familiariser avec le sens de ce mot, avant d'analyser s'il convient à la situation évoquée :

- *spécificité* : qualité de ce qui est spécifique.
- *spécifique* : qui est propre à une espèce, à une chose.

Peut-on vraiment dire que l'interprétation anglais/LSF est "propre à" l'interprétation ? L'interprétation nécessite obligatoirement un couple de langues, mais ce n'est pas ce à quoi nous faisons référence ici. Il semblerait donc une nouvelle fois que ce ne soit pas l'adjectif adapté.

Pourtant, les interprètes étaient déjà plus enclins à utiliser celui-ci plutôt que "spécialisation." Peut-être pensent-ils que la *spécificité* est relative à l'interprétation puisqu'elle met en route des mécanismes similaires à ceux engendrés lors de l'interprétation français/LSF, malgré quelques petites différences ? Peut-être pensent-ils qu'il ne peut s'agir d'un thème à relier à l'interprète lui-même ?

Malgré toutes les réponses énoncées par les interprètes interrogés, nous restons finalement dubitatifs sur l'emploi de l'un ou l'autre des adjectifs proposés. De prime abord, l'un comme l'autre semblait adapté à l'interprétation anglais/LSF. Au

fur et à mesure que nous avons avancé dans la réflexion, ces adjectifs sont devenus inappropriés, même si certains interprètes préféreraient parler de spécificité de l'interprétation.

Pourtant, aujourd'hui, connaissant les définitions de chaque adjectif et de ce qu'il représente dans la tête des interprètes, nous sommes prêts à dire que l'interprétation anglais/LSF n'est finalement ni une spécificité de l'interprétation ni une spécialisation de l'interprète.

En effet, seuls des thèmes comme le fait de traduire du sens, de devoir être compétent dans chacune des langues de travail, d'avoir l'esprit ouvert et de gérer tous les facteurs du dispositif d'interprétation lors d'une situation de communication, sont "propres à" l'interprétation : ils représentent chacun une *spécificité de l'interprétation*. Ce sont des points intrinsèques à l'interprétation, qu'on ne peut lui retirer.

De la même manière, tous les thèmes préférés des interprètes, ces situations où les interprètes préfèrent se rendre parce qu'ils ont plus d'affinités avec le sujet traité, de plus grandes connaissances ou une aptitude non négligeable, représentent, eux, les *spécialisations des interprètes*. Il s'agit là de sujets auxquels l'interprète se consacre, des domaines particuliers qui font de lui un professionnel spécialisé dans ce genre d'interventions. Finalement, un interprète français/LSF n'est pas spécialisé dans ce genre d'interprétations car son métier lui-même consiste à traduire entre ces deux langues ; il est spécialisé dans les domaines d'application de ses interprétations.

Alors, si nous tenons absolument à qualifier l'activité d'interprétation anglais/LSF par rapport à l'interprétation français/LSF, peut-être pouvons-nous nous pencher sur un autre adjectif, proposé par les interprètes eux-mêmes, quand ils pensent que ni "spécificité" ni "spécialisation" ne conviennent : ils parlent alors de *spécialité*.

Dans le dictionnaire, c'est "[l'] activité à laquelle on se consacre particulièrement, [l'] ensemble des connaissances approfondies acquises dans une branche déterminée." Et nous de trouver soudain que l'adjectif est celui qui décrit tout à fait la situation ! En effet, les interprètes français/LSF qui travaillent aujourd'hui entre l'anglais et la LSF participent à une activité particulière qui nécessite des connaissances approfondies, spécifiques à ce couple de langues. Comme nous l'avons vu, ces connaissances ne sont pour l'instant acquises que sur le

terrain, étant donné qu'aucune formation n'est dispensée. Cependant, les 6 interprètes interrogés se sentent capables d'assurer une telle spécialité.

En somme, aujourd'hui en France, les interprètes travaillant entre l'anglais et la LSF sont encore peu nombreux mais font des émules parmi les jeunes interprètes et/ou les expérimentés maîtrisant l'anglais.

Bien qu'aucune formation ne leur permettent d'étudier plus profondément les tenants et aboutissants d'une telle interprétation, et bien qu'aucun moyen de supervision ne soit à leur disposition pour gérer au mieux leurs interventions, ils se sentent à même de pouvoir traduire entre ces deux langues.

De plus, après une longue réflexion, nous pouvons qualifier cette interprétation de spécialité de l'interprète alors que nous avons pensé à d'autres adjectifs auparavant. De ce fait, les interprètes savent que leur activité n'est pas "bâtarde," que les mécanismes d'interprétations sont quasiment les mêmes et que tout cela découle de leur compétence à interpréter les discours d'abord de et vers leur langue maternelle, puis entre deux langues non maternelles.

Il reste cependant un point à étudier plus avant : la nécessité d'une telle interprétation. Les situations où l'anglais et la LSF se rencontrent sont encore trop rares pour affirmer que tous les interprètes capables de travailler dans ces deux langues seront sollicités plus souvent pour ce genre d'interventions. Certes des formations ou des conférences internationales ont régulièrement lieu, mais les sourds y participent-ils vraiment à chaque fois, ont-ils véritablement besoin d'interprètes anglais/LSF sur place ? Il serait donc intéressant de mener une étude de marché à ce sujet pour évaluer les besoins d'une telle interprétation aujourd'hui.

CONCLUSION

L'interprétation anglais/LSF reste encore aujourd'hui un phénomène assez rare et les interprètes la pratiquant peu nombreux. Pourtant, elle recoupe les mécanismes d'interprétation déjà maîtrisés en fin de formation d'interprète français/LSF : la transmission du sens des discours entre deux langues, sans rien enlever ou ajouter, en respectant le code de déontologie des interprètes.

Une interprétation quelle qu'elle soit nécessite une compétence linguistique quasi parfaite et automatique dans les deux langues de travail, les mécanismes d'interprétation restant les mêmes quelles que soient ces langues. Il est cependant important de garder à l'esprit que cela ne peut fonctionner correctement qu'à la condition que les deux langues de travail, maternelles ou non, soient acquises, comprises et exprimées de la façon la plus naturelle possible. Les problèmes relatifs à l'interprétation elle-même se retrouvent lors de l'interprétation anglais/LSF, avec un point supplémentaire à gérer : l'accent du locuteur non anglophone.

Les premiers interprètes anglais/LSF ont réussi à faire des émules parmi leurs collègues interprètes débutants ou expérimentés maîtrisant l'anglais. Sans formation préalable, sans supervision sur les interventions, les premiers ont tracé un chemin pour les seconds, lesquels auront peut-être la chance de participer à des formations et pourront profiter de l'expérience des premiers pour leur supervision future.

Quant à savoir s'ils sont spécialisés dans un domaine ou s'ils utilisent une spécificité de l'interprétation, ils peuvent désormais se considérer plutôt comme interprètes ayant une spécialité : l'interprétation anglais/LSF.

Une étude de marché complémentaire sur les véritables besoins serait néanmoins à établir pour être sûr de la nécessité de formations d'interprètes anglais/LSF.

Notre recherche nous a permis d'établir les particularités de l'interprétation anglais/LSF. D'autres éléments peuvent venir si ajouter, étant donné que seules les sensations des interprètes constituent notre base de données. Nous avons maintenant pleinement conscience des enjeux d'une telle interprétation et ne négligerons pas tous les facteurs dont nous avons parlé, le jour où nous déciderons d'interpréter entre l'anglais et la LSF.

BIBLIOGRAPHIE

- **AFILS**, code éthique

- **Gache** Patrick, *Cours de DFSSU*, 2002.

- **Gile** Daniel, *Regards sur les recherches en interprétation de conférence*, Presse Universitaire de Lille, 1995.

- **Hagège** Claude, *L'enfant aux deux langues*, Poches Odile Jacob, Paris, janvier 2005.

- **Jakobson** Roman, *Essais de linguistique générale – Les fondations du langage*, Les éditions de minuit, Paris, 1963.

- **Le petit Larousse 2003**, Larousse, Paris, 2002.

- **Oustinoff** Michaël, La traduction, "*Que sais-je ?*" n°3688, PUF, 2003.

- **Quipourt** Christine et **Gache** Patrick, "Interpréter en LSF : un acte militant ?", *Langue Française* n°137, Larousse, février 2003.

- **Seleskovitch** Danica, **Lederer** Marianne, *Interpréter pour traduire*, Didier Erudition, Collection Traductologie, 4^{ème} édition revue et corrigée, Paris, 2001.

- **Vinay** Jean-Paul, "La traduction humaine", *Encyclopédie de la Pléiade : le langage*, Gallimard, Bruges, 1968.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE

1. En quelle année avez-vous obtenu votre diplôme?

2. À quelle occasion avez-vous appris l'anglais? Est-ce une langue maternelle?

3. Comment en êtes-vous arrivé à interpréter de l'anglais vers la LSF?

4. A quel genre d'exercices vous êtes-vous livré pour améliorer vos compétences en interprétation dans ces deux langues? (vidéo, textes, ...)

5. Depuis combien de temps traduisez-vous vers ces deux langues?

6. Que traduisez-vous vers ces deux langues : conférences, cours, réunions? Est-ce le même genre d'interprétations que du français vers la LSF ou y a-t-il des spécialités?

7. Avez-vous beaucoup de demandes? Tout au long de l'année, ou juste de temps en temps? Pouvez-vous me donner un chiffre concernant le nombre d'interventions que vous faites de/vers ces deux langues?

8. Si l'anglais n'est pas une langue maternelle, sentez-vous un mécanisme intellectuel différent dans l'interprétation à partir de cette langue par rapport au mécanisme engendré lors de l'interprétation du français vers la LSF?

9. Considérez-vous que l'interprétation anglais-LSF soit une spécificité de l'interprétation ou une spécialisation de l'interprète?